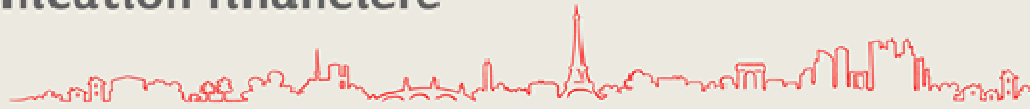




Communication financière



RAPPORT FINANCIER
au
30 JUIN 2016

SOMMAIRE

I.	RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016	4
1.	Présentation des Etats financiers	4
2.	Résultats consolidés	4
2.1.	<i>Contexte économique et financier</i>	4
2.2.	<i>Activité commerciale du Crédit Agricole d'Ile-de-France</i>	5
2.3.	<i>Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS</i>	6
2.3.1.	Les soldes intermédiaires de gestion consolidés	6
2.3.2.	Les fondamentaux financiers	7
2.4.	<i>Perspectives</i>	7
2.5.	<i>Evènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire</i>	7
3.	Structure financière	8
3.1.	<i>Les Fonds propres</i>	8
3.2.	<i>Les ratios prudentiels</i>	8
3.3.	<i>Le périmètre de consolidation</i>	8
4.	Gestion des risques	9
4.1.	<i>Risques de crédit</i>	9
4.1.1.	Principales évolutions	9
4.1.2.	Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2016	17
4.2.	<i>Risques de marché</i>	18
4.2.1.	Objectifs et politiques	18
4.2.2.	Gestion du risque	18
4.2.3.	Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché	20
4.2.4.	Exposition aux activités de marché	24
4.2.5.	Risque action	28
4.2.6.	Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2016	28
4.3.	<i>Risques particuliers induits par la crise financière</i>	29
4.4.	<i>Gestion du bilan</i>	32
4.4.1.	Risque de taux d'intérêt global	32
4.4.2.	Risque de change	33
4.4.3.	Risque de liquidité et financement	34
4.4.4.	Politique de couverture	36
4.5.	<i>Risques opérationnels</i>	37
4.5.1.	Description – Définition	37
4.5.2.	Principales évolutions et/ou actions	37
4.5.3.	Plan de continuité d'activité « Crue De Seine »	38
4.6.	<i>Risques de non-conformité.</i>	39
II.	COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2016	42
	CADRE GENERAL	42
	<i>PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE</i>	42
	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	43
	<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	43
	<i>RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</i>	44

<i>BILAN ACTIF</i>	45
<i>BILAN PASSIF</i>	46
<i>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</i>	47
<i>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</i>	48
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	49
1. <i>Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées</i>	49
2. <i>Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période</i>	53
3. <i>Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	54
3.1. Produits et Charges d'intérêts	54
3.2. Commissions nettes	54
3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	55
3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	56
3.5. Produits et charges nets des autres activités	57
3.6. Charges générales d'exploitation	57
3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	57
3.8. Coût du risque	58
3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs	58
3.10. Impôts	59
3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	61
4. <i>Informations sectorielles</i>	63
5. <i>Notes relatives au bilan</i>	64
5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat	64
5.2. Actifs financiers disponibles à la vente	65
5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	66
5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	68
5.5. Exposition au risque souverain	69
5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	72
5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	73
5.8. Immeubles de placement	73
5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	74
5.10. Provisions	75
5.11. Capitaux propres	77
6. <i>Engagements de financement et de garantie</i>	78
7. <i>Reclassement d'instruments financiers</i>	80
8. <i>Juste valeur des instruments financiers</i>	80
8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	80
8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	83
9. <i>Impacts des évolutions comptables ou autres évènements</i>	87
10. <i>Parties liées</i>	97
11. <i>Périmètre de consolidation au 30 juin 2016</i>	98
12. <i>Evènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire</i>	100
III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE	101
IV. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	102

I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

1. Présentation des Etats financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2016.

2. Résultats consolidés

2.1. Contexte économique et financier

Tout au long de ce premier semestre, l'économie francilienne est restée bien orientée et le contexte de taux est toujours favorable à l'endettement des acteurs économiques.

Ce semestre confirme le découplage entre d'une part des taux courts stabilisés en territoire négatif dans le sillage des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne, et d'autre part des taux longs dont la baisse pèse désormais lourdement sur la marge d'intermédiation.

Par ailleurs, les taux de l'épargne réglementée demeurent très favorables à la clientèle de la Caisse Régionale et limitent son potentiel d'intermédiation.

L'annonce du Brexit a également confirmé le régime de volatilité élevée dans lequel évoluent les places financières mondiales, ajoutant aux incertitudes sur la croissance en Europe et se traduisant par la baisse des taux des meilleures signatures européennes (« flight to quality »).

Cet événement n'a pas d'impact pour la Caisse Régionale.

2.2. Activité commerciale du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Les principaux indicateurs d'activité ont enregistré les évolutions suivantes sur un an :

	Encours 30 juin 2016 (en milliards d'euros)	Evolution sur un an (en pourcentage)
Encours total de collecte	56,2	+2,7%
➤ Dont collecte bancaire	30,6	+8,6%
➤ Dont assurance-vie	11,5	+3,5%
➤ Dont collecte OPVCM et comptes titres	14,1	-8,7%
Encours total de crédits	29,5	+4,1%
➤ Dont crédits à l'habitat	17,8	+6,5%
➤ Dont crédits aux grandes entreprises	5,5	-1,6%
➤ Dont crédits aux collectivités locales	3,0	-2,2%
➤ Dont crédits aux professionnels et à l'agriculture	1,9	+4,4%
➤ Dont crédits à la consommation et divers	1,3	+12,2%

En ligne avec une économie francilienne bien orientée et un contexte de taux favorable à l'endettement, les encours de crédit se maintiennent à leur plus haut niveau historique, en augmentation de 4,1% sur un an. Les réalisations habitat continuent de progresser au rythme de 12% par rapport au premier semestre 2015, dans le prolongement du gain en parts de marché constaté au premier trimestre 2016.

L'attractivité des dépôts à vue et de l'épargne logement (dont les encours progressent respectivement de 12% et de 6% sur un an) ne se dément pas. Nos clients particuliers et professionnels délaissent depuis peu les OPCVM (-18% sur un an), dans le sillage de la clientèle des institutionnels, dont les placements sous forme de livrets progressent de 30%. Globalement, la collecte de bilan progresse de 9%.

Le Crédit Agricole poursuit l'équipement de ses clients en services à valeur ajoutée, notamment sur les cartes premium (+11% sur un an), les conventions de gestion conseillée (+12%) et les affiliations en terminaux de paiement des professionnels (+11%).

L'équipement en assurances des biens et des personnes progresse, avec une production brute de contrats en hausse de 9% depuis le début de l'année.

A 266 000, le nombre de sociétaires continue de progresser, en ligne avec nos ambitions d'amplifier notre modèle de banque coopérative et mutualiste proche de son territoire et de ses clients.

2.3. Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS

2.3.1. Les soldes intermédiaires de gestion consolidés

	30/06/2015 Retraité (1) en M€	30/06/2016 en M€	Variation en %
Produit net bancaire	502,8	504,1	+0,2%
Charges générales d'exploitation	-262,1	-277,8	+6,0%
Résultat brut d'exploitation	240,7	226,3	-6,0%
Coût du risque	-7,3	-24,6	+236,9%
Gain ou pertes sur autres actifs	-2,1	+23,2	-
Charge fiscale	-70,9	-67,1	-5,2%
Résultat net consolidé	160,4	157,8	-1,7%
Intérêts minoritaires	0,7	-0,2	-126,0%
Résultat part du groupe	159,7	158,0	-1,2%

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté dans les annexes aux comptes consolidés en Notes 9 et 11.

➤ **Le Produit Net Bancaire s'établit à 504,1 millions d'euros contre 502,8 millions d'euros au 30 juin 2015**

La bonne dynamique de l'activité permet d'afficher un PNB en légère progression de 0,2% au 30 juin 2016.

Les commissions progressent de 3 millions d'euros, grâce aux services (assurance IARD, bancaire et cartes), et malgré la baisse des rendements et des commissions sur la collecte hors bilan.

Les placements de fonds propres enregistrent notamment l'augmentation du dividende de Crédit Agricole s.a.

Malgré un effet volume favorable de 14 millions d'euros, et en l'absence de dotation à la provision épargne logement, la marge d'intermédiation est pénalisée par l'effet taux pour 27 millions d'euros ce semestre, et cède 6 millions d'euros sur un an.

➤ **Les charges d'exploitation ressortent à 277,8 millions d'euros contre 262,1 millions d'euros au 30 juin 2015**

Les charges de fonctionnement augmentent de 6,0% ; le programme d'investissement stratégique dans les Agences ACTIVE et dans le digital atteignant sa pleine vitesse.

Le résultat brut d'exploitation diminue de 6,0 % à 226,3 millions d'euros et le coefficient d'exploitation ressort en conséquence à 55,1 %.

➤ **Le coût du risque ressort à 24,6 millions d'euros**

Le coût du risque s'établit à un niveau modéré avec 24,6 millions d'euros de dotations : la qualité de notre portefeuille reste excellente avec un taux de défaut stable à moins de 1%.

Au final, le résultat net part du groupe s'établit à 158,0 millions d'euros, en baisse de 1,2%.

2.3.2. Les fondamentaux financiers

FONDAMENTAUX FINANCIERS	30/06/2015	30/06/2016
Ratio de solvabilité réglementaire *estimé	23,5%	23,7%*
Liquidity Coverage Ratio	80,2%	88,2%
Ratio Crédit Collecte	104,5%	103,6%
Taux de défaut	1,0%	1,0%
Coefficient d'exploitation	52,1%	55,1%

2.4. Perspectives

Des résultats concrets pour la transformation digitale

Plus de la moitié des agences du Crédit Agricole d'Île de France sont désormais des Agences ACTIVE, concept innovant au centre de la relation client multicanale et digitale.

La signature électronique en agence concerne à ce jour plus de 70% des documents contractuels, et les rendez-vous pris en ligne contribuent de façon solide à l'activité. L'amélioration de la fluidité du parcours multicanal se traduit de façon concrète dans les indicateurs de satisfaction de nos clients par agence qui continuent de progresser au premier semestre, et confirment la pertinence de nos investissements et de notre modèle 100% humain et 100% digital.

2.5. Evènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

3. Structure financière

3.1. Les Fonds propres

Le montant des fonds propres prudentiels estimé s'élève à 4 494 millions d'euros au 30 juin 2016, soit une hausse de 252 millions d'euros par rapport au 30 juin 2015.

Cette augmentation résulte principalement de la prise en compte du résultat net de 2015.

3.2. Les ratios prudentiels

Le ratio de solvabilité consolidé (CRD)

La directive CRD4 (Capital Requirements Directive) (2006-48-CE et 2006-49 CE) et le règlement CRR ont été publiés au JO de l'Union européenne le 26 juin 2013. Les nouvelles règles sont rentrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Ces textes intègrent dans le droit européen la réforme internationale Bâle 3 (décembre 2010) qui introduit notamment de nouvelles exigences en matière de solvabilité bancaire et de surveillance du risque de liquidité.

Ces textes révisent pour la 3^{ème} fois la directive européenne sur l'adéquation des fonds propres (CRD) entrée en application à partir de 2007. Les établissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8,625 % en 2016.

Au 30 juin 2016, le ratio de solvabilité du groupe Crédit Agricole d'Ile-de-France établi en application de la norme dite « Bâle III » est estimé à 23,7 %.

Les fonds propres étant exclusivement des fonds propres de première catégorie (CET1), le ratio de solvabilité sur les fonds propres dit « tier one » est également estimé à 23,7 % au 30 juin 2016.

3.3. Le périmètre de consolidation

Les informations relatives au périmètre de consolidation sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Notes 9 et 11.

4. Gestion des risques

4.1. Risques de crédit

4.1.1. Principales évolutions

I. Objectifs et politique

Les politiques d'engagement du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont définies pour chaque marché concerné et validées en Conseil d'Administration. Elles sont revues chaque année et adaptées en fonction de nouvelles orientations ou du contexte économique et financier.

Ces politiques ont été validées pour la dernière fois aux séances :

- du 3 juin 2015 pour les particuliers,
- du 2 septembre 2015 pour les entreprises et Grandes Limites ainsi que pour les Professionnels et le marché de l'Agriculture.

Une mise à jour de ces politiques d'engagement sera présentée au Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année.

Elles s'inscrivent dans le cadre d'un développement durable et maîtrisé, en veillant à appliquer et respecter le principe de division des risques.

L'organisation de la distribution du crédit relève pour la *Banque de Détail* d'un réseau d'agences de proximité regroupées dans quatre Directions Régionales à compétence géographique et de canaux spécialisés (prescription habitat, pôles professionnels et haut de gamme, banque à distance).

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France s'est doté d'une organisation décentralisée de distribution du crédit habitat et du crédit à la consommation, portant ainsi sa force de vente au plus près de la clientèle et du marché.

Les demandes de crédit en agence sont analysées afin de s'assurer que l'emprunteur dispose de revenus suffisants pour assumer ses remboursements et donc entretenir une relation pérenne avec la Caisse régionale.

Pour la *Banque des Entreprises*, l'organisation s'articule autour de Centres d'Affaires pour les PME, de Directions Commerciales regroupant les collectivités publiques, les professionnels de l'immobilier et les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros réparties par secteurs d'activités.

De plus, les financements spécialisés accordés à la grande clientèle nécessitant une expertise particulière sont logés au sein du Département des Opérations Financières notamment pour les financements d'acquisition et de haut de bilan.

Enfin, ces politiques d'engagement s'inscrivent dans le cadre du respect des règles de territorialité définies par le Groupe Crédit Agricole SA.

- Marché des Particuliers :

La politique d'engagement de la Caisse régionale sur le marché des Particuliers s'intègre dans une politique crédit visant à maintenir un taux de délégation Agence élevé, optimiser les délais de décision et disposer d'une expertise plus poussée pour les dossiers complexes.

Elle s'appuie sur les éléments suivants :

1. La capacité de remboursement de l'emprunteur,
2. L'engagement de l'emprunteur dans le projet matérialisé par l'apport personnel,
3. La durée maximale des crédits,
4. Les règles d'octroi et de renouvellement des crédits Relais,
5. Les règles propres au marché du locatif,
6. Les règles de financement des non-résidents,
7. Les règles de territorialité,
8. Les règles d'octroi des découverts,
9. La politique de garantie,
10. La politique en matière de couverture ADI,
11. Les délégations,
12. La politique de taux,
13. Les contrôles spécifiques sur la fraude documentaire,
14. La mise en place d'un comité gestion de fortune.

Au cours du premier semestre 2016, les délégations en matière de financement sur le marché des Particuliers (Crédit Habitat, Cartes) ont été augmentées pour plus de réactivité commerciale et de satisfaction client. De nouvelles règles sur les découverts autorisés ont également été révisées afin d'accorder plus de souplesse à nos clients.

- Marché des Professionnels et des Agriculteurs :

La politique d'engagement de la Caisse régionale sur le marché des Professionnels et de l'Agriculture répond à différents objectifs : assurer le développement du crédit tout en maîtrisant le risque, avec un niveau de marge suffisant, et donner aux agences un cadre de référence.

Elle s'intègre dans une politique crédit visant à s'adapter à l'évolution du contexte économique, optimiser les délais de décision par un traitement rapide des dossiers simples, disposer d'une expertise plus poussée pour les dossiers complexes et bénéficier d'un référentiel commun.

La politique d'engagement sur le marché des Professionnels et de l'Agriculture s'appuie sur les éléments suivants :

1. Les principes généraux :
 - Les critères d'intervention,
 - La durée maximale des crédits,
 - La démarche ciblée pour les financements,
 - L'accompagnement des Créations-Reprise/Transmission,
 - Le choix sélectif des opérations,
 - Le financement des besoins Court Terme,
 - La couverture assurance décès invalidité des prêts,
 - La politique de garantie.
2. Le pilotage de l'activité.
3. Le pilotage des risques.
4. Le schéma de délégations.
5. La politique de taux.
6. La validation et la mise en main.

Sur le premier semestre 2016, il n'y a pas eu de nouvelles préconisations, par rapport au second semestre 2015, en matière de financement sur le marché des Professionnels et de l'Agriculture. Une mise à jour de la politique d'engagement sur le marché des Professionnels et de l'Agriculture sera présentée au Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année.

- Marché des Entreprises :

La politique d'engagement sur le marché des Entreprises a pour objectif d'établir avec ses clients des relations qui s'inscrivent dans la durée et qui reposent sur un partenariat équilibré et rentable.

La Caisse régionale recherche des contreparties de qualité, présentant une bonne visibilité à moyen terme, des affaires bien gérées dont le couple produit/marché présente de bonnes perspectives, travaillant avec une clientèle diversifiée et disposant de moyens financiers adaptés aux ambitions affichées.

Aucune activité n'est exclue, mais certains secteurs doivent faire l'objet d'un accord préalable de la Sécurité financière.

En matière d'implantation géographique, les règles de territorialité du Groupe Crédit Agricole s'imposent, à savoir que chaque Caisse régionale ne peut intervenir que sur sa zone géographique de compétence (sauf exception).

Dans le respect des limites réglementaires et au titre de la gestion prudentielle de la Caisse régionale, le Conseil d'Administration a fixé des limites d'engagements, pour favoriser la division des risques.

Les limites d'encours par contrepartie ou par filière économique ont été fixées par rapport aux fonds propres de la Caisse régionale et avec prise en compte pour les contreparties de leur notation Bâloise. Ces limites ont fait l'objet d'une révision lors du Conseil d'Administration du 2 septembre 2015.

Il n'y a pas eu de nouvelles préconisations, par rapport au second semestre 2015, en matière de financement sur le réseau Banque des Entreprises. Une mise à jour de la politique d'engagement sur le réseau Banque des Entreprises sera présentée au Conseil d'Administration au second semestre de l'année.

- Marché des collectivités publiques :

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2010, le Crédit Agricole d'Ile-de-France applique les engagements de la charte de bonne conduite dite «Charte GISSLER» pour toutes les nouvelles opérations de financements structurés consentis aux collectivités locales.

II. Gestion du risque

➤ **Organisation et dispositif de suivi**

- Banque de Détail

Sur le début de l'année 2016, en matière de suivi du risque par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent sur le réseau de la *Banque de Détail*, un nouveau dispositif tenant compte de l'appétence au risque a été développé, privilégiant une analyse plus qualitative des situations.

- Banque des Entreprises

Pour la *Banque des Entreprises*, la politique crédit sera revue par le Conseil d'Administration sur le second semestre de l'année. Aussi, aucune évolution significative n'est à signaler sur le 1^{er} semestre 2016.

➤ **Méthodologie et systèmes de mesure**

- Description du dispositif de notation

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a autorisé le Groupe Crédit Agricole à utiliser ses systèmes de notations internes pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail.

Sur le périmètre de la *Banque de Détail*, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a la responsabilité de mettre en œuvre son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole SA. Ainsi, il dispose de modèles Groupe Crédit Agricole d'évaluation du risque, basé sur des notions de groupe de risques et un processus de notation.

La gestion du défaut fait l'objet d'un suivi particulier au niveau de la Direction des Risques et du Contrôle Permanent et est largement automatisée.

L'usage Bâlois de la notation se concrétise dans l'ensemble des procédures de délégation, de reporting, de scoring, de surveillance rapprochée des crédits sensibles, et d'allocation de fonds propres économiques.

Sur le périmètre de la *Banque des Entreprises*, le Crédit Agricole d'Ile-de-France dispose également de méthodologies de notation Groupe Crédit Agricole basées sur :

- des règles d'affectation de la clientèle en fonction du chiffre d'affaires. La frontière Banque de Détail / Banque des Entreprises a été relevée de 3 à 5 millions d'euros en 2015.
- un processus de notation interne qui repose sur un système indépendant de proposition, de validation et de contrôle. Depuis le 1er Avril 2016, le processus de notation des entreprises s'appuie également sur le centre national de notation de LCL.
- une gestion du défaut qui s'intègre dans le processus de surveillance et de maîtrise des risques, de manière décentralisée par les chargés d'affaires et centralisée au niveau du Service Engagement Surveillance Octroi.

De même que pour la *Banque de Détail*, l'usage Bâlois de la notation se concrétise dans l'ensemble des procédures de délégation, de reporting, de surveillance rapprochée des crédits sensibles, et d'allocation de fonds propres économiques.

- La mesure du risque de crédit

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés (au bilan) et les engagements confirmés non utilisés (hors-bilan).

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France mesure ses risques de crédit au travers de deux approches :

- une approche interne : les encours risqués (approche la plus large) représentant les situations de retard, risque latent ou gestion en recouvrement amiable ou contentieux (suivi réalisé uniquement en interne pour détecter les risques au plus tôt),
- une approche réglementaire : le défaut bâlois.

L'évolution de ces indicateurs fait l'objet d'un reporting formalisé par un tableau de bord présenté en Comité des Risques chaque trimestre.

Le tableau de bord des Risques de Crédit de la Caisse régionale a été présenté au premier semestre 2016 aux séances des 8 février et 2 mai.

La Caisse régionale suit ses risques au travers de son exposition au moment du défaut (notion Bâloise « EAD » qui correspond aux engagements de bilan et équivalent crédit des engagements Hors Bilan) par réseau :

En Milliers d'EUROS	30.06.2016		31.12.2015	
	EAD	en %	EAD	en %
RESEAUX				
Banque de Détail	21 726 159	64%	21 001 308	64%
<i>dont encours défaut</i>	<i>194 441</i>	<i>Tx défaut : 0.9%</i>	<i>196 877</i>	<i>Tx défaut : 0.9%</i>
Banque des Entreprises	12 356 001	36%	11 980 584	36%
<i>dont encours défaut</i>	<i>119 059</i>	<i>Tx défaut : 1.0%</i>	<i>91 892</i>	<i>Tx défaut : 0.8%</i>
TOTAL	34 082 160	100%	32 981 892	100%
<i>dont encours défaut</i>	<i>313 500</i>	<i>Tx défaut : 0.9%</i>	<i>288 768</i>	<i>Tx défaut : 0.9%</i>

Source : Arcade

En termes d'expositions, on constate au 1^{er} semestre 2016 une hausse de l'EAD sur les deux réseaux : *Banque de Détail* et *Banque des Entreprises*.

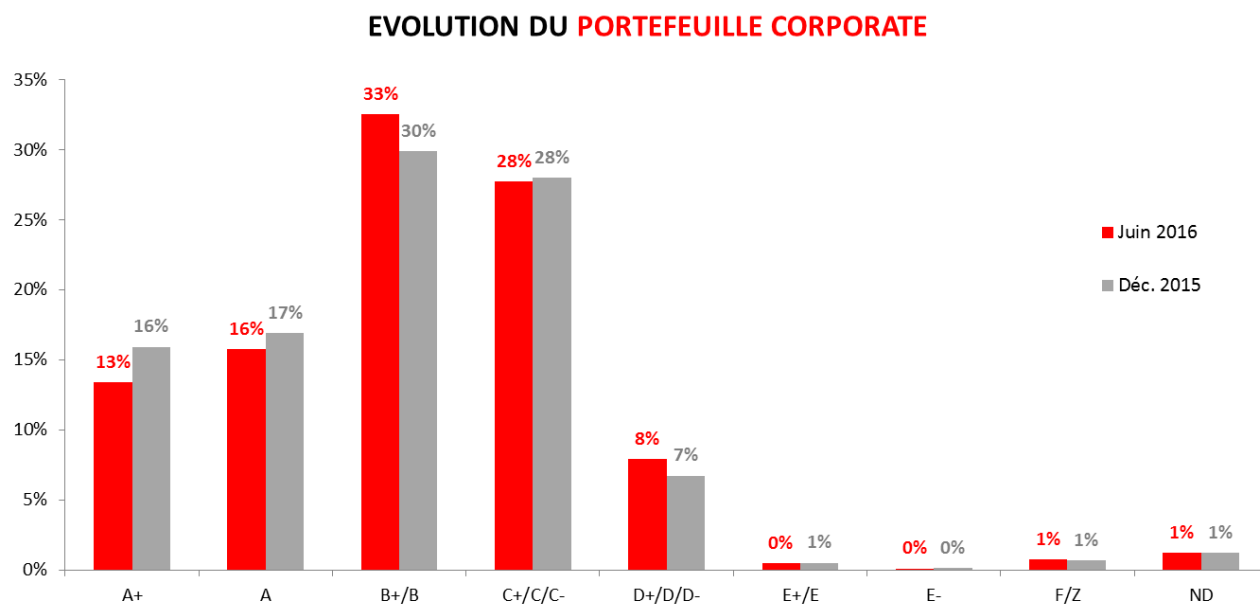
Le poids des deux réseaux est stable par rapport au 31/12/2015, à savoir que la *Banque de Détail* représente 64% de l'EAD globale de la Caisse régionale contre 36% pour la *Banque des Entreprises*.

En termes de risque, le taux de défaut global de la Caisse régionale est stable à 0,9% au 30/06/2016.

- Répartition de l'EAD par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (Entreprises, Banques et Institutions financières, Administrations et Collectivités publiques, Professionnels de l'Immobilier).

Pour le Crédit Agricole d'Ile-de-France, au 30 juin 2016, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent près de 99% des EAD portés par la Caisse régionale, hors *Banque de Détail* (soit un taux stable par rapport au 31 décembre 2015).



Source : OCE

Au 30 juin 2016, 98% des EAD sont sains. Le portefeuille est donc en légère amélioration par rapport à décembre 2015.

III. Exposition

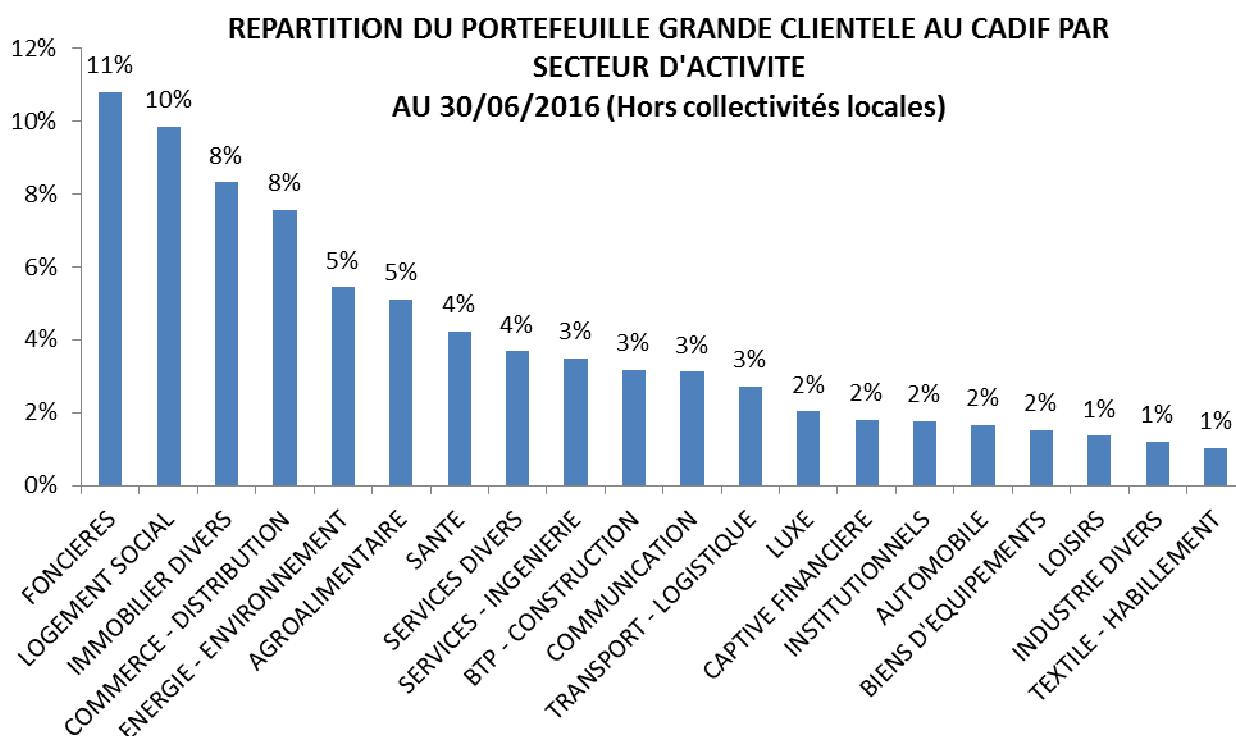
➤ Diversification par zone géographique

Non applicable à la Caisse régionale d'Ile-de-France.

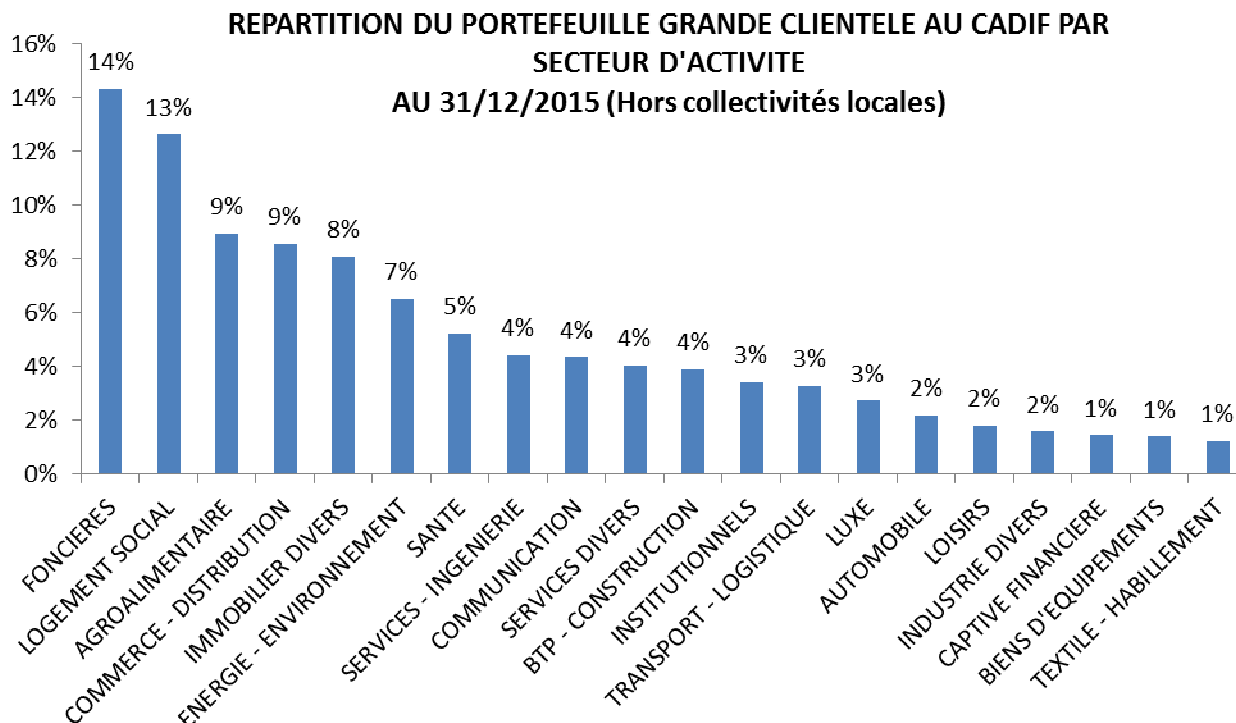
➤ Diversification par filière d'activité économique

La répartition des engagements de la Grande Clientèle de la Caisse régionale par filière d'activité économique au 30 juin 2016 se présente comme suit :

- Ventilation au 30/06/2016 :



- Ventilation au 31/12/2015 :



Les cinq premières filières (hors Collectivités Locales) de la Banque des Entreprises représentent 42% des engagements au 30/06/2016 (versus 53% au 31/12/2015).

La répartition sectorielle des engagements de la Banque des Entreprises du Crédit Agricole d'Ile-de-France apparaît ainsi correctement diversifiée.

➤ **Concentration sur les 20 premiers clients de la Caisse régionale**

Au 30 juin 2016, les expositions sur les 20 plus grands risques de crédit de la Caisse régionale évoluent comme suit :

En Millions d'EUROS	30.06.2016	31.12.2015
20 PREMIERS GROUPEES	EAD	EAD
TOTAL	3 232	3 547
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	<i>26%</i>	<i>30%</i>
<i>En % du total CADIF</i>	<i>9%</i>	<i>11%</i>

Source : Arcade

L'EAD des 20 premiers groupes représente 9% des expositions globales du Crédit Agricole d'Ile-de-France, soit une part relative en baisse par rapport à décembre 2015.

Nous pouvons également noter que sur ces 20 plus grands risques, 6 sont des risques d'Etat ou assimilés, et que la note Bâloise la plus faible se limite à C.

➤ **Concentration du portefeuille de la Grande Clientèle sur les sociétés étrangères**

Les expositions de la Grande Clientèle de la Caisse régionale sur des sociétés étrangères au 30 juin 2016 se présentent comme suit :

En Millions d'EUROS	30.06.2016	31.12.2015
SOCIETES ETRANGERES	EAD	EAD
TOTAL	183	157
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	<i>1.5%</i>	<i>1.3%</i>
<i>En % du total CADIF</i>	<i>0.5%</i>	<i>0.5%</i>

Source : Arcade

Le poids des financements accordés aux sociétés étrangères par le Crédit Agricole d'Ile-de-France représente 1,5% de l'EAD totale Grande Clientèle.

➤ **Ventilation des expositions de la Caisse régionale par type de financements**

La ventilation des expositions de la Caisse régionale par marché au 30 juin 2016 se présente comme suit :

En Milliers d'EUROS	30.06.2016			31.12.2015		
	EAD	En %	Taux de défaut	EAD	En %	Taux de défaut
Habitats	17 684 171	51,9%	0,6%	17 068 536	51,8%	0,6%
Conso et Révolving	1 086 841	3,2%	2,9%	1 064 615	3,2%	3,0%
Autres Eng. Particuliers	481 799	1,4%	1,4%	452 713	1,4%	1,5%
Professionnels	2 057 766	6,0%	2,4%	2 016 756	6,1%	2,5%
Agri. Et Assoc.	415 582	1,2%	1,0%	398 688	1,2%	1,2%
Corporates	5 550 758	16,3%	1,6%	5 209 109	15,8%	1,3%
Collectivités Locales	3 829 692	11,2%	0,0%	3 905 580	11,8%	0,1%
PIM	2 243 346	6,6%	1,2%	2 162 085	6,6%	0,9%
Autres Corporates	732 205	2,1%	0,2%	703 810	2,1%	0,2%
TOTAL	34 082 160	100,0%	0,9%	32 981 892	100,0%	0,9%

Source : Arcade

Au 30 juin 2016, plus de la moitié (51,9%) de l'EAD de la Caisse régionale est constituée de crédits Habitat, 16,3 % sont répartis sur des financements « corporates » (petites et grandes entreprises) et 11,2% sur des clientèles collectivités publiques.

Ainsi, 63,1% de l'EAD de la Caisse régionale au 30 juin 2016 est réalisé sur des financements présentant le profil de risque le moins élevé (habitat et collectivités publiques).

IV. Coût du risque

Cf. note 3.8 des états financiers consolidés et supra § 2.3 Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS.

4.1.2. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2016

Après trois années de croissance faible le PIB français augmenterait en moyenne annuelle, de 1,2 % en 2015 à au moins 1,4 % en 2016, puis 1,5 % en 2017 et 1,6 % en 2018.

En Ile-de-France la reprise de l'activité se confirme au premier semestre dans les services marchands et dans le secteur du Bâtiment – Travaux publics. Elle conforte nettement sa meilleure orientation constatée le trimestre dernier alors que l'industrie reste stable. Les prévisions sont optimistes dans la plupart des compartiments.

Toutefois, cette reprise ne s'est pas encore véritablement traduite par une baisse marquée des défaillances d'entreprises (-1,5% au 1^{er} semestre 2016 par rapport au 1^{er} semestre 2015 en Ile-de-France).

La situation est contrastée selon la taille des entreprises. Les TPE et les PME voient leur situation s'améliorer sensiblement tandis que les micro-entreprises ne parviennent toujours pas à retrouver une activité suffisamment régulière et connaissent encore des problèmes de trésorerie.

Dans ce contexte, la Caisse régionale poursuivra sa politique de développement en s'appuyant sur sa connaissance du territoire et sur toutes les expertises du Groupe Crédit Agricole pour accompagner ses clients.

4.2. Risques de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- Les taux d'intérêt : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.
- Les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.
- Les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières.
- Les spreads de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus exotiques de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

4.2.1. Objectifs et politiques

La maîtrise des risques de marché du Crédit Agricole d'Ile-de-France repose sur un dispositif structuré, des méthodologies d'identification et de mesure des risques ainsi que des procédures de surveillance et d'alerte.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est exposé au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le portefeuille de trading et le portefeuille bancaire. La variation de juste valeur du portefeuille de trading se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du portefeuille bancaire se traduit par un impact sur les fonds propres.

4.2.2. Gestion du risque

I. Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du Groupe Crédit Agricole est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et du Contrôle Permanent Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau du Crédit Agricole d'Ile-de-France, le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Il est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

II. Les comités de décision et suivi des risques

Les organes de suivi des risques de marché sont structurés sur deux niveaux distincts :

- Organes de suivi des risques de niveau Groupe Crédit Agricole :
 - o Le Comité des Risques Groupe (CRG),
 - o Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
 - o Le Comité Normes et Méthodologies.

- Organes de suivi des risques propres au Crédit Agricole d'Ile-de-France :
 - o le Comité Financier
 - ✓ examine l'exposition aux risques de taux et de liquidité et décide des éventuels programmes de couverture et de refinancement à mettre en œuvre. Il suit également l'exposition aux risques de contreparties interbancaires et s'assure du respect des limites accordées.
 - ✓ suit les risques liés aux opérations de placement pour compte propre. En particulier, il s'assure du respect des limites définies par le Conseil d'Administration.
 - o le Comité Nouveaux Produits de Marchés et Structurés suit les risques liés aux opérations sur le marché des changes et sur les marchés de taux effectuées par la Caisse régionale pour le compte de la clientèle Entreprises et Collectivités Locales. En particulier, il s'assure du respect des limites d'engagement générales qui s'appliquent aux contreparties selon la politique de crédit. Le Contrôle Financier quant à lui s'assure du strict adossement de ces opérations, la Caisse régionale ayant pour principe de ne pas prendre de positions spéculatives dans les opérations qu'elle traite avec ses clients.

Le Comité Financier est donc l'instance de délibération et de décision concernant les opérations de placement et de gestion Financière. Ses décisions sont mises en œuvre par le Directeur Financier après avoir été portées à la connaissance du Directeur Général.

Pour la réalisation de ces opérations, le Directeur Financier a la faculté de déléguer au responsable de la Gestion Financière, ainsi qu'aux différents opérateurs de la Table des Marchés.

Le Contrôle Financier, qui bénéficie d'un rattachement hiérarchique distinct de celui de la Gestion Financière (Front Office), effectue des suivis du risque en termes de VaR notamment, et alerte en cas de franchissement des limites.

4.2.3. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché

Au 30 juin 2016, les méthodologies de mesures et d'encadrement des risques de marché sont présentées dans les pages suivantes et sont résumées dans le tableau ci-après :

en M€	Libellé	Limites validées au Conseil d'Administration du 01/04/15	Consommation au 30/06/16
Encours	Titres détenus jusqu'à l'échéance (HTM)	500	264
	Titres de transaction (HFT) + Future	100	76
	Titres disponibles à la vente (AFS) - hors titres de part	4 100	3 842
	- dont FCPR	90	60
	- dont titres éligibles au LCR	3 700	3 202
	- dont autres titres du portefeuille AFS	1 500	581
	Micro-couverture de Fair Value Hedge (asset swap)	2 800	2 449
	Titres de titrisation		1 044
VAR	VAR 12 mois / 95%	- 145	- 55
	CVAR 12 mois / 99%	- 190	- 210
Limite complémentaire	Stress scenario (action : -20%, actifs diversifié : -10%, monétaire : 0%, obligation CT : -5%, obligation CT : -4%)		
	- seuil d'alerte	-72,5	-94
	- limite globale de perte	-145	

Le dispositif de mesure et d'encadrement des risques de marché du Crédit Agricole d'Ile-de-France repose sur la combinaison de deux indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et / ou seuils d'alerte : la Value at Risk et un scénario de stress.

Il convient de préciser que le périmètre pris en compte pour déterminer ces indicateurs exclut les investissements dans les FCPR (encours brut au 30 juin 2016 : 60 millions d'euros). Néanmoins, il existe un dispositif de suivi par le Contrôle Financier des FCPR quant au traitement des appels de fonds, de la distribution de capital et de la valeur liquidative.

I. La Value at Risk (VaR)

L'élément central du dispositif de suivi des risques est la *Value at Risk*. La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné.

Sur son portefeuille de titres, hors FCPR, en AFS, HFT et Trading Book, ainsi que sur la partie dérivés (Asset Swaps), le Crédit Agricole d'Ile-de-France retient un niveau de confiance de 95 % et de 99 % ainsi qu'un horizon de temps de 1 an.

La Caisse régionale utilise un modèle de VaR interne paramétrique. Elle dispose ainsi d'un outil adapté au portefeuille, nécessitant peu de données historiques et dont les paramètres sont plus faciles à estimer.

Cette VaR paramétrique simple est calculée à partir de la matrice de variance covariance historique du portefeuille. Ce calcul prend en compte les risques induits par la corrélation entre les actifs. Elle est déterminée en fonction de l'intersection des calendriers des historiques de chaque paire d'actifs. Les rendements journaliers sont calculés de la même façon qu'exposée ci-dessus sur l'intersection des calendriers des historiques de prix des deux actifs.

L'horizon étudié est constitué des quinze derniers mois pour mieux prendre en compte la volatilité sous-jacente au marché.

Cette méthodologie permet ainsi de calculer la VaR du portefeuille réel du Crédit Agricole d'Ile-de-France sur un horizon de un an, basée sur un historique de données de 15 mois.

Les résultats de la VaR paramétrique sur le portefeuille de titres, hors FCPR, en AFS, HFT et Trading Book, incluant les Assets Swaps, du 31 mars 2015 au 30 juin 2016 sont les suivants :

PERIMETRE : AFS + HFT	
Période d'analyse	31/03/15 – 30/06/16
Montant du portefeuille en millions d'euros (1)	3 586
VaR paramétrique 1 an 95 %	-1,541%
VaR paramétrique 1 an 95 % en millions d'euros	-55,25
VaR paramétrique 1 an 99 % :	-2,179%
VaR paramétrique 1 an 99 % en millions d'euros	-78,14

(1) Les titres LCR de ce portefeuille sont valorisés après effet de couverture.

- Sur un horizon de 1 an, dans 95 % des cas, le portefeuille enregistrerait une perte inférieure à 1,541 % soit 55,3 millions d'euros compte tenu de l'encours actuel (VaR12 mois / 95 % = -1,541 %).
- Sur un horizon de 1 an, dans 99 % des cas, le portefeuille enregistrerait une perte inférieure à 2,179 % soit 78,1 millions d'euros compte tenu de l'encours actuel (VaR12 mois / 99 % = -2,179 %).

➤ **Limites du calcul de la VaR**

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de calcul de la VaR paramétrique sont les suivantes :

- La VaR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs,
- L'utilisation d'un niveau de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle. Pour atténuer cet inconvénient, un scénario de stress complémentaire est réalisé.

➤ **Le backtesting de la VaR**

Un back-test de la VaR est réalisé quotidiennement. Cela consiste à enrichir un outil du rendement réel annualisé (en montant et en pourcentage), ainsi que le montant de la VaR 99 % à 1 an (en montant et en pourcentage). Le rendement réel annualisé est calculé en fonction de l'évolution journalière de la position. On obtient ainsi un graphique permettant de confronter l'évolution du compte de résultat annualisé du portefeuille avec celle de la VaR à 1 an. Cette confrontation permet de détecter les éventuels dépassements de VaR.

II. Stress scénario complémentaire

En complément, un « stress scénario » mensuel est effectué sur différents paramètres de marché afin de s'assurer que les plus-values latentes et réalisées à la date de simulation permettent d'absorber une baisse supplémentaire de la valeur du portefeuille sans occasionner une perte totale supérieure à la limite globale.

Ce scénario choc risque englobe l'ensemble du portefeuille de placement (hors FCPR), d'investissement (en AFS), de transaction ainsi que le Trading Book.

Il fait l'hypothèse simultanée d'une baisse de 20 % des marchés actions et d'une hausse des taux d'intérêts de 2 %. La réaction (sensibilité) du prix des actifs constituant le portefeuille à ce scénario de marché est évaluée en fonction de la catégorie de ces actifs :

- Actions : -20 %
- Actifs diversifiés : -10 %
- Actifs monétaires : 0 %
- Actifs obligataires MT : -8 %
- Actifs obligataires CT : -4 %

La somme des plus-values latentes et réalisées sur l'année d'une part et de la perte résultant de la variation de prix des actifs simulée dans le scénario d'autre part doit ainsi conduire à un cumul de perte inférieur à la limite globale (définie au point III. Dispositif de limites).

Au 30 juin 2016 :

- Somme des plus-values latentes et réalisées sur l'année d'une part et de la perte résultant de la variation de prix des actifs simulée dans le scénario : -94 millions d'euros
- Limite globale : -145 millions d'euros
- Seuil d'alerte : - 72,5 millions d'euros

III. Dispositif de limites

Le suivi global, tel que décrit ci-dessous, a fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2015 qui a confirmé la méthodologie et validé les montants.

➤ **Limite globale de perte**

Pour tenir compte des futurs programmes d'achat de titres éligibles aux réserves de liquidité du ratio LCR et pour intégrer à terme les FCPR dans le dispositif, le Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2015 a décidé de maintenir la limite globale de pertes à 145 millions d'euros.

Cette limite globale de perte s'applique au calcul de la *Value at Risk* (VaR) à l'intervalle de confiance 95 % ainsi qu'au résultat du stress scénario.

Les résultats de ces calculs sont communiqués au Directeur Financier ; ils sont présentés à chaque Comité Financier et portés à cette occasion à la connaissance de la Direction Générale.

Si la dévalorisation constatée du portefeuille atteint la limite globale de perte, le Conseil d'Administration est informé de la situation et des mesures prises pour stopper les dépréciations.

Il convient de préciser que le suivi quotidien n'est par définition accessible que pour les produits disposant des valeurs liquidatives quotidiennes. La Caisse régionale ne connaît la valeur exacte de la dévalorisation constatée sur l'ensemble du portefeuille qu'aux dates d'arrêt.

➤ **Seuil d'alerte**

Pour déceler toute évolution défavorable malgré le respect des indicateurs de risques, un seuil d'alerte est mis en place.

Si la dévalorisation constatée du portefeuille atteint la moitié de la limite de perte ($145 / 2 = 72,5$ millions d'euros), le Comité Financier ainsi que la Direction des Risques et du Contrôle Permanent sont informés de la situation en vue d'analyser l'exposition du portefeuille aux risques de marché et de prendre les décisions assurant une exposition aux risques compatible avec les objectifs de maîtrise des risques.

➤ **Conséquence sur l'allocation du portefeuille**

La limite globale de perte, pour être respectée à tout moment, implique une limitation de l'exposition du portefeuille à certains risques.

La politique de la Caisse régionale est d'orienter ses investissements sur les supports les moins complexes.

4.2.4. Exposition aux activités de marché

I. Les montants des excédents des ressources propres

Au 30 juin 2016, ces excédents étaient placés à hauteur de 5 193 millions d'euros avec la répartition suivante (sur le périmètre de la Caisse Régionale, hors filiales consolidées) :

30/06/16		Normes IAS / IFRS					
En millions d'euros		détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente (*)	détenus à des fins de transaction	à la juste valeur par option	Prêts et créances	Total
Normes françaises	Activité de portefeuille		60	1			61
	Investissement hors titrisation	264 (1)	2 718 (2)				2 982
	Investissement - Titrisation	1 044					1 044
	Placement		1 090		11	6	1 107
	Total	1 307	3 868	1	11	6	5 193
	<p>(*)A ces montants, il faut ajouter les titres de participation (1 023 millions d'euros) enregistrés dans le portefeuille des titres disponibles à la vente. Il s'agit principalement des titres SAS La Boétie.</p> <p>(1) Obligations détenues jusqu'à l'échéance, sans couverture de taux.</p> <p>(2) Obligations détenues jusqu'à échéance et couvertes en taux (asset swap) devant être comptabilisées en AFS en normes IFRS pour refléter correctement l'intention de couverture, mais en titres d'investissement en norme française.</p>						

II. Les familles de produits utilisables dans le cadre de la gestion des excédents de ressources propres

L'objectif de gestion du portefeuille en 2016 vise la constitution de réserves de titres éligibles au ratio LCR et ensuite l'apport d'une contribution au PNB de la Caisse régionale en exposant de manière contingentée le portefeuille aux risques de marchés et en visant prioritairement la sécurisation des fonds propres, sans cible de rendement prédéfinie.

Aussi, dans le cadre du respect d'une limite globale de dévalorisation du portefeuille sur un horizon de 12 mois, la gestion du portefeuille vise à optimiser les résultats de cette gestion grâce à une allocation utilisant les supports d'investissement suivants :

- OPCVM investis en actions, sur toutes zones géographiques,
- OPCVM ou des titres détenus en direct, exposant à un risque « crédit » (obligations, crédits bancaires) dont les valeurs varient en fonction des probabilités de défaillance des contreparties et des taux de marché,
- OPCVM investis dans des obligations convertibles en actions,
- OPCVM permettant de prendre une exposition sur les autres classes de risques régulièrement valorisés dans les marchés financiers comme les matières premières ou la volatilité des prix de certains actifs,

- OPCVM monétaires,
- Des produits structurés et dérivés ainsi que des titres en direct, sous réserve d'une approbation préalable des opérations par le Comité de Placement. La Caisse régionale s'interdit de détenir des produits dérivés qu'elle ne serait pas en mesure de valoriser de manière indépendante.

III. Le classement comptable des opérations de la gestion des excédents de ressources propres

Le classement comptable des titres est fonction des caractéristiques techniques et des intentions de gestion, en particulier en matière de durée de détention.

➤ Titres détenus jusqu'à l'échéance (HTM pour « held to maturity »)

Ce portefeuille est composé de titres destinés à être détenus jusqu'à l'échéance finale. Il comprend des obligations et des EMTN à taux fixe et à taux variable en euros émis par des émetteurs publics ou privés (bancaires et industriels) de bonne qualité dont la notation à la souscription est généralement égale à A ou au minimum à BBB-. Ces titres représentaient au 30 juin 2016 un encours global de 1 307 millions d'euros dont 264 millions d'euros de titres HTM hors titrisation et 1 044 millions d'euros de titres de titrisation. Ces montants incluent les Intérêts Courus Non Echus.

Par ailleurs, la Caisse régionale s'impose des règles de diversification sectorielle et de concentration des notes (86 % des émissions ont une note supérieure ou égale à A-). Sur l'encours de titres HTM hors titrisation, soit 264 millions d'euros, les encours souverains représentent 85 millions d'euros, soit 32 %, (dont 56 millions sur la France, 5 millions sur l'Italie et 24 millions d'euros sur l'Allemagne) et les encours supra-souverains (BEI) 132 millions d'euros.

Ce portefeuille est destiné à procurer au Crédit Agricole d'Ile-de-France des revenus récurrents. Compte tenu des règles comptables liées aux titres détenus jusqu'à l'échéance, ce portefeuille n'est pas revalorisé ; les titres étant comptabilisés pour leur valeur d'achat. Par ailleurs, ces titres ne peuvent pas être cédés avant l'échéance. La limite maximale en encours a été fixée à 500 millions d'euros (800 millions d'euros en 2014) par le Conseil d'Administration. Les décisions d'investissements en matière de titres obligataires sont soumises au Comité des Engagements, compte tenu des risques de crédit associés.

➤ Titres et dérivés à la juste valeur par option (HFT pour « held for trading »)

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France n'entend pas disposer de portefeuille de négociation au sens prudentiel, aussi les titres et instruments comptabilisés en HFT le sont du fait de leur nature et non du fait de l'intention de gestion.

Il peut s'agir notamment :

- De titres à la juste valeur par option,
- De titres non liquides ne pouvant être valorisés de façon fiable,
- De dérivés classés à la juste valeur avec intention de couverture (par exemple opérations d'intermédiation d'instruments dérivés clientèle, ou instruments de couverture du risque de taux de titres classés en titres d'investissement),
- D'achat de protection contre le risque de crédit, ou de vente de protection dont l'objectif principal est l'optimisation du portefeuille de crédit dans une gestion à long terme ; l'achat ou la vente de protection n'étant pas réalisé dans une intention de négociation,
- D'instruments de gré à gré détenus afin de bénéficier de l'évolution des paramètres de marché sur le long terme, sans intention de négociation et donc sans prise de bénéfice à court terme.

La documentation de l'intention de gestion est établie dès l'origine, et justifie le recours à ces instruments, en décrivant les objectifs poursuivis et les conditions dans lesquelles ces instruments pourraient ne pas être détenus jusqu'à leur échéance (par exemple, atteinte d'un niveau de perte défini à l'origine de l'opération).

Des contrôles a posteriori permettant de vérifier le respect de la politique de gestion financière validée par l'organe délibérant seront effectués.

Pour autant, ces instruments exclus du portefeuille de négociation feront l'objet d'un suivi de leurs résultats et de leurs risques adaptés à leurs caractéristiques (notamment VaR, stress scénarios) sur base mensuelle à minima.

Au 30 juin 2016, l'encours de ce portefeuille s'élevait à 11 millions d'euros, constitué principalement de produits indexés sur la performance des marchés actions. Les variations de valeur de marché des titres de ce portefeuille (plus ou moins-values latentes) sont imputées en compte de résultat.

La limite en encours de ce portefeuille a été fixée à 100 millions d'euros (contre 200 millions d'euros en 2014) par le Conseil d'Administration, en prenant en compte le montant notionnel des produits dérivés, ainsi que les dérivés classés en juste valeur avec intention de couverture définis plus haut.

➤ **Titres non cotés représentatifs de prêts (« loan and receivable »)**

Sont inscrits dans ce portefeuille les titres non cotés représentatifs d'une créance. Conformément aux directives de Crédit Agricole SA, la Caisse régionale y loge des TSDI émis par PREDICA. L'encours de ce portefeuille était de 6 millions d'euros au 30 juin 2016. En cas de dévalorisation des titres de ce portefeuille, des provisions seront constituées dont les dotations s'imputeront sur le compte de résultat.

➤ **Titres détenus à des fins de transaction**

Dans le cadre de contrats de liquidité du CCI, la Caisse régionale détient des actions propres pour un encours de 1 million d'euros au 30 juin 2016.

➤ **Titres disponibles à la vente (AFS pour « available for sale »)**

Ce portefeuille, d'un encours de 4 890 millions d'euros au 30 juin 2016, regroupe l'ensemble des autres titres. Il comprend en particulier les titres de participation pour 1 023 millions d'euros et 3 868 millions d'euros de titres acquis dans le cadre de la gestion des excédents de fonds propres et marginalement de titres acquis dans le cadre des opérations de la Direction des Entreprises. Il comprend également le portefeuille de FCPR ainsi que des titres asset swappés éligibles au ratio LCR.

En effet, la Caisse régionale a acquis des obligations éligibles au ratio LCR, avec intention de détention jusqu'à l'échéance, et les a couvertes contre le risque de taux avec des assets swaps.

Cette double intention de gestion de détention des titres jusqu'à l'échéance et de micro-couverture contre le risque de taux est correctement retraduite dans le référentiel comptable normatif français (obligations en titres d'investissements avec assets swaps en micro-couverture), mais est mal retraduite dans le référentiel IFRS, au sein duquel il faut choisir entre :

- Des obligations classées en HTM mais des assets-swaps de microcouverture classés en HFT, induisant une forte volatilité en compte de résultat IFRS à chaque variation des taux d'intérêts,
- Des obligations classées en AFS et des assets swaps en fair value hedge (AFS de micro couverture). Dans ce cas, le compte de résultat n'est impacté qu'en cas de dépréciation durable liée à une dégradation du spread des émetteurs des obligations concernées.

La Caisse régionale a choisi cette seconde option, qui correspond le mieux à son choix de gestion en traduisant bien l'intention de couverture.

Sur le montant global de 3 868 millions d'euros, 2 718 millions d'euros d'obligations (incluant les Intérêts Courus Non Echus) sont comptabilisés en portefeuille d'investissement en comptes sociaux et en AFS en comptes consolidés. Il est à noter que 94% de ces obligations ont une note supérieure ou égale à AA- et 6% de ces obligations ont une note BBB/BBB⁻ (obligations sur l'Italie et l'Espagne). De plus, dans les comptes consolidés, l'application des normes comptables IFRS conduit à imputer les plus et moins-values de ce portefeuille en variation de la situation nette, et donc sans impact sur le compte de résultat.

La limite en encours de ce portefeuille, hors titres de participation, a été fixée à 4 100 millions d'euros (contre 3 400 millions d'euros en 2014) par le Conseil d'Administration pour tenir compte de l'accroissement prévisible des besoins de réserves LCR.

Compte tenu de la nature très différente des titres qui le composent, il a été décidé de créer des sous limites par poche au sein de cette limite globale :

- L'encours de FCPR ne devra pas dépasser 90 millions d'euros,
- L'encours de titres éligibles LCR ne devra pas dépasser 3 700 millions d'euros,
- L'encours des autres titres du portefeuille AFS ne devra pas dépasser 1 500 millions d'euros.

Ces sous limites sont impératives et ne sont pas fongibles. Le total de ces sous limites est supérieur à la limite globale de manière à pouvoir réaliser des arbitrages pour acquérir des titres LCR.

IV. Les principales orientations de gestion mises en œuvre au cours de l'exercice

Concernant le portefeuille AFS, l'allocation sur l'année 2016 a évolué comme suit :

Compartiment	31/12/2015	30/06/2016
Actions (1)	3,42%	3,44%
Gestion alternative	0,31%	0,55%
Obligations	77,00%	70,02%
Monétaire régulier	10,52%	11,84%
OPCVM LCR	8,20%	13,62%
Performance absolue	0,00%	0,00%

(1) 1,31% de FCPR au 31/12/15 et 1,39% de FCPR au 30/06/16

4.2.5. Risque action

Le risque action représente le risque de perte en capital qui se traduit par la baisse du cours des actions ou des parts détenues en portefeuille.

I. Risque sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale ne détient pas en portefeuille des titres réalisés par des opérations de trading ou d'arbitrage sur actions.

II. Risque sur actions provenant des actifs financiers disponibles à la vente

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale détient un portefeuille de placement en actions pour un montant de 126,3 millions d'euros en valeur de marché. Ceci inclut l'encours engagé et libéré des FCPR qui totalise 51 millions d'euros pour un gain latent de 11,0 millions d'euros.

Aussi, le montant de 126,3 millions d'euros inclut un encours de 75,4 millions d'euros de FCP actions. Pour des raisons de couverture, ces FCP actions sont couverts par des contrats Futures (classés en HFT) en position vendeuse sur l'EuroStoxx 50.

III. Actions d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du règlement 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, l'Assemblée générale mixte des actionnaires du Groupe peut autoriser le Conseil d'Administration du Crédit Agricole d'Ile-de-France à opérer sur ses propres CCI.

Cette autorisation est utilisée par la Caisse régionale principalement en vue d'animer le marché au sein de contrat de liquidité ou de procéder à des achats de CCI en vue de leur annulation.

Au 30 juin 2016, les encours d'actions en auto détention s'élèvent à 0,23% du capital contre 0,12% au 31 décembre 2015 (cf. note 5.11 de l'annexe aux états financiers consolidés).

4.2.6. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2016

Le suivi du risque de marché va évoluer dans l'année 2016 pour se faire sur des indicateurs de stress sur le portefeuille de placement et d'investissement et non plus sur un calcul de VaR.

Fin 2016, la Caisse régionale sera soumise à des obligations de clearing (compensation) sur les dérivés de taux : appels de marge quotidiens et dépôt d'une marge initiale sur chaque opération. Ces obligations s'appliquent à l'activité pour compte propre face à des contreparties externes. Une exemption a été obtenue de l'ACPR pour les transactions intragroupes. Les travaux relatifs à ce projet ont démarré et se poursuivront tout au long de l'année 2016.

4.3. Risques particuliers induits par la crise financière

Financements avec effet de levier

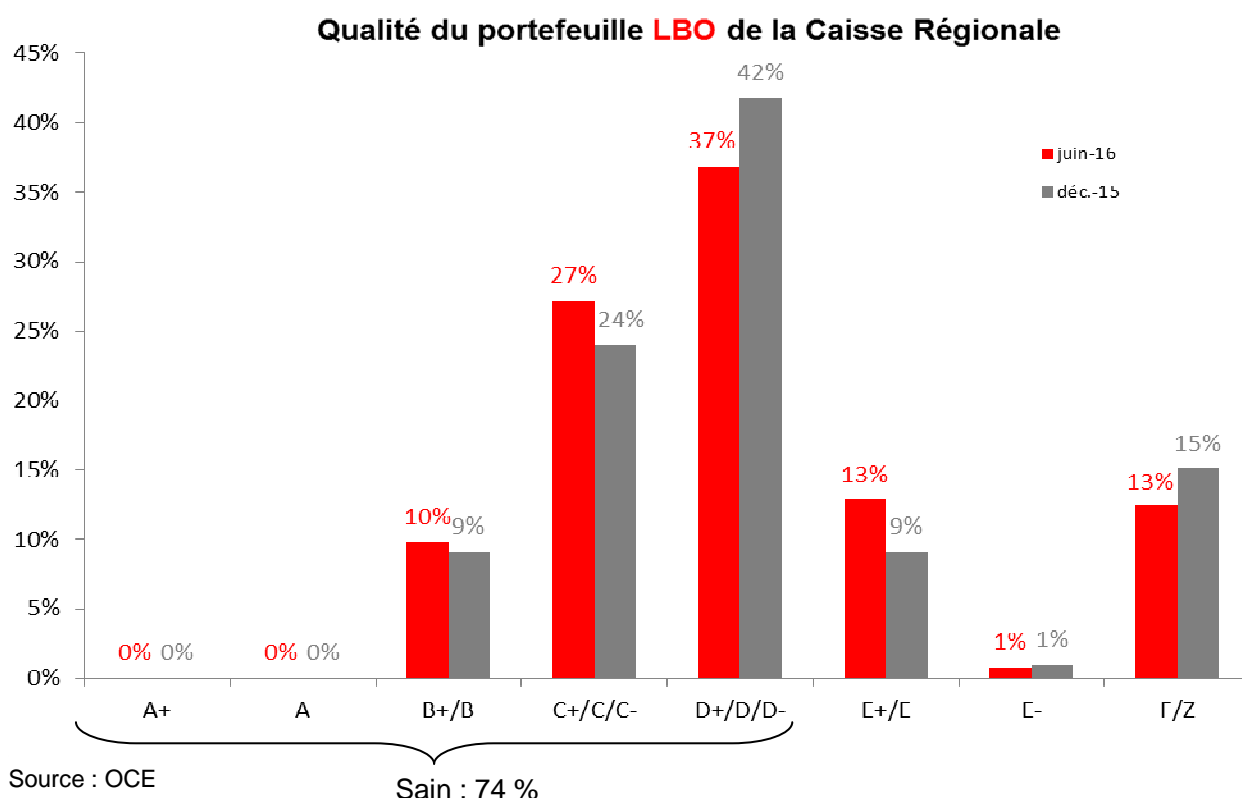
Exposition et nombre de dossiers LBO de la Caisse régionale

En Millions d'EUROS	30.06.2016	31.12.2015
EXPOSITIONS LBO	EAD	EAD
TOTAL	326	278
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	2.6%	2.3%
<i>En nombre de sociétés (Siren)</i>	121 sociétés (Siren)	110 sociétés (Siren)
<i>En nombre de groupes de risque</i>	50 dossiers (Groupe)	49 dossiers (Groupe)

Source : Arcade

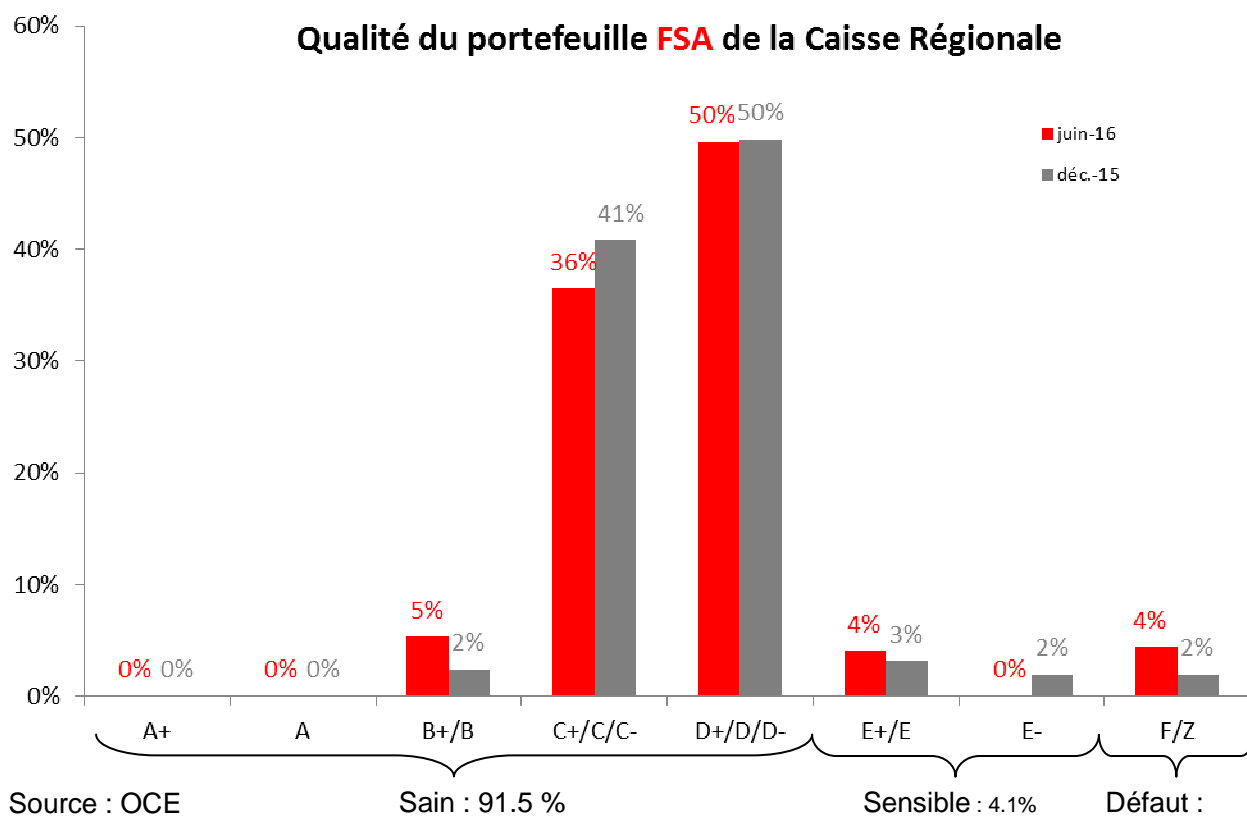
L'exposition de la Caisse Régionale (en EAD) sur des financements de type LBO au 1^{er} semestre 2016 est de 326 millions d'euros, répartis sur 50 groupes de risque. Le poids de ces financements dans le total Grande Clientèle est stable par rapport au 31/12/2015.

Qualité du portefeuille LBO de la Caisse régionale



La qualité du portefeuille LBO est stable à fin juin 2016 par rapport à décembre 2015.

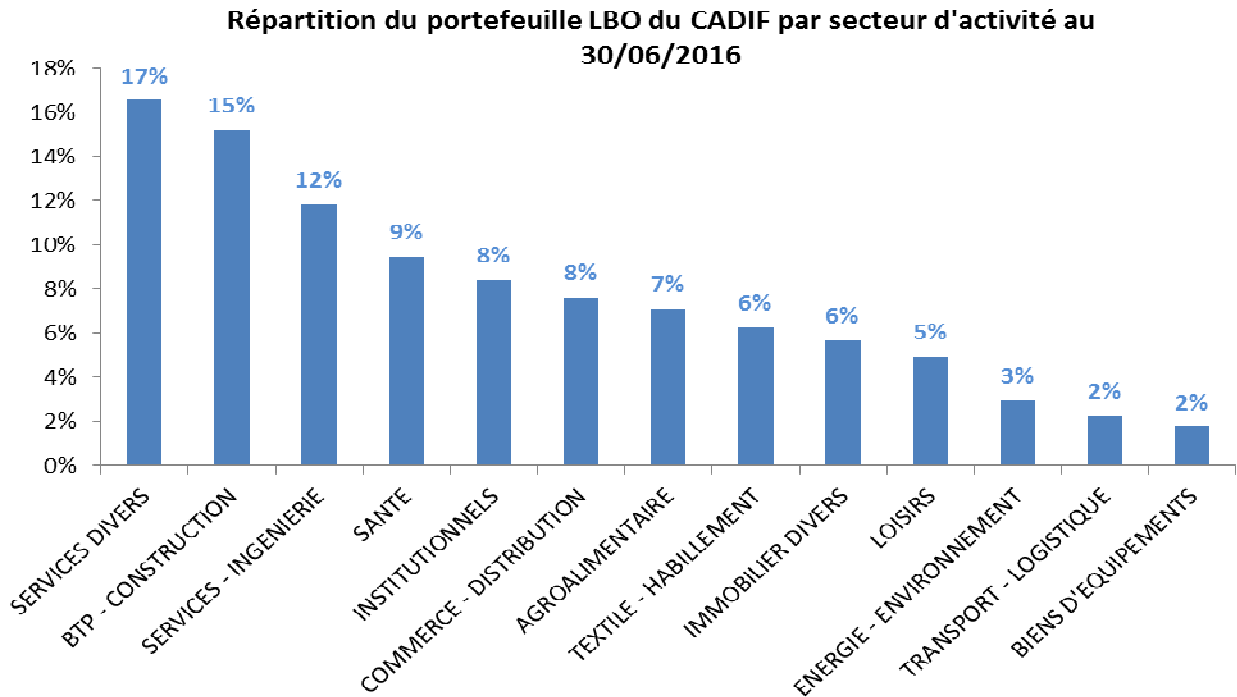
Qualité du portefeuille FSA de la Caisse régionale



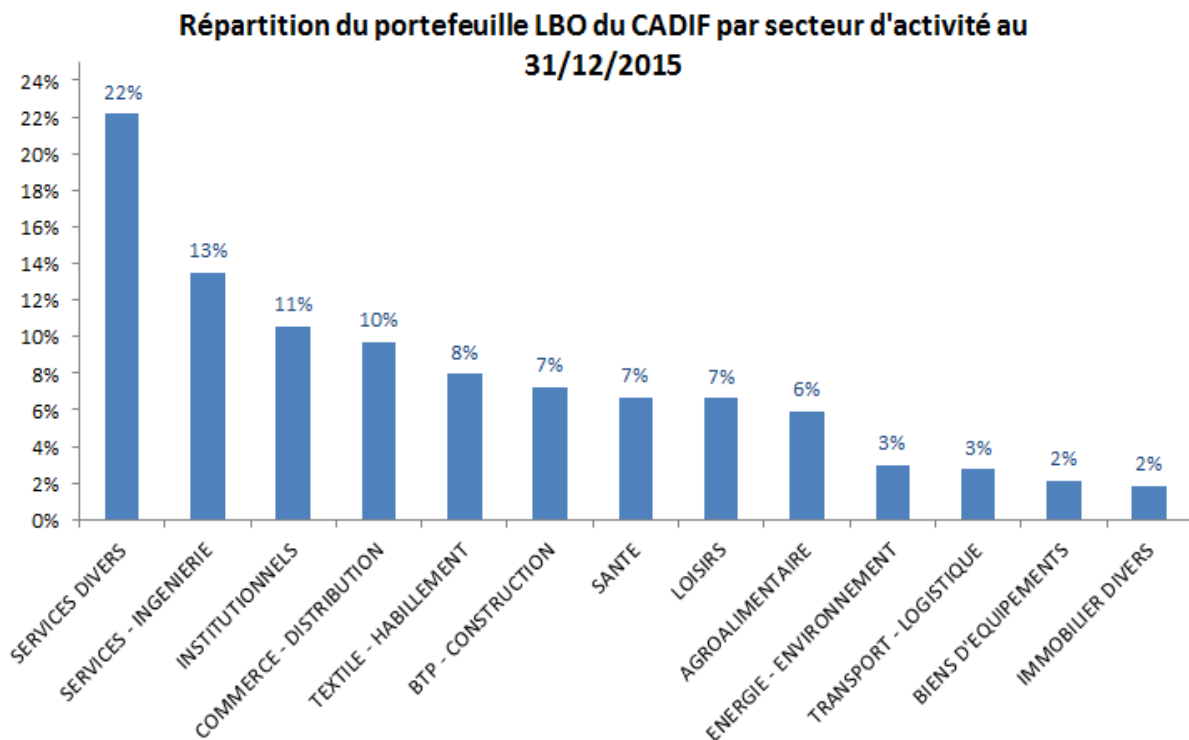
La qualité du portefeuille FSA est stable à fin juin 2016 par rapport à décembre 2015.

Répartition des engagements LBO par secteurs d'activités

- Ventilation au 30/06/2016



- Ventilation au 31/12/2015



Le portefeuille LBO du Crédit Agricole d'Ile-de-France se diversifie d'avantage.

4.4. Gestion du bilan

La Caisse régionale gère son exposition aux risques de taux et de liquidité sous le contrôle de son Comité Financier, dans le respect de ses limites et des normes du Groupe Crédit Agricole.

Les limites encadrant les risques ALM sont validées par le Conseil d'Administration.

Les orientations de gestion ainsi que conventions et modèles d'écoulement sont approuvés en Comité Financier.

Les opérations de couverture du risque de taux et de gestion de la liquidité sont mises en œuvre par le département de la gestion financière en conformité avec les décisions du Comité Financier.

4.4.1. Risque de taux d'intérêt global

I. Objectifs et politique

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à stabiliser les marges futures contre les impacts défavorables d'une évolution adverse des taux d'intérêts. Les variations de taux d'intérêt impactent en effet la marge d'intérêt en raison des décalages de durées et de type d'indexation entre les emplois et les ressources. La gestion du risque de taux vise par des opérations de bilan ou de hors bilan à limiter cette volatilité de la marge.

II. Méthodologie

➤ **Risque de taux**

La mesure du risque de taux s'appuie principalement sur le calcul mensuel de gaps synthétiques ou impasses de taux synthétiques.

Cette méthodologie consiste à projeter dans le futur les encours à taux connu et les encours indexés sur l'inflation en fonction de leurs caractéristiques contractuelles (date de maturité, profil d'amortissement) ou d'une modélisation de l'écoulement des encours lorsque :

- le profil d'échéancement n'est pas connu (produits sans échéance contractuelle tels que les dépôts à vue, les livrets ou les fonds propres) ;
- des options implicites vendues à la clientèle sont incorporées (remboursements anticipés sur crédits, épargne-logement...).

La définition de ces modèles repose habituellement sur l'analyse statistique du comportement passé de la clientèle complétée d'une analyse qualitative (contexte économique et réglementaire, stratégie commerciale...).

Les risques sur options sont retenus dans les impasses à hauteur de leur équivalent delta.

➤ **Risque inflation**

Les règles applicables en France sur la fixation du taux du Livret A, qui sert de référence à une partie des produits de collecte de la Caisse régionale, indexent une fraction de cette rémunération à l'inflation constatée sur des périodes de douze mois glissants. La Caisse régionale est donc amenée à suivre, en complément de son risque à l'évolution des taux nominaux, son exposition à une évolution adverse de l'inflation. Ce suivi est réalisé sur la base d'un gap inflation qui fait l'objet d'un jeu de limites associé.

➤ **Risque de base**

Ces différentes mesures ont été complétées par la mise en place de la mesure du risque de base, qui concerne les opérations à taux révisable et variable dont les conditions de fixation de taux ne sont pas homogènes à l'actif et au passif.

III. Limites

Les limites permettent de borner la somme des pertes maximales actualisées sur les 30 prochaines années et le montant de perte maximale annuelle sur les 10 prochaines années en cas de choc de taux.

Les règles de fixation des limites visent à protéger la valeur patrimoniale de la Caisse régionale dans le respect des dispositions du Pilier 2 de la réglementation Bâle 3 en matière de risque de taux d'intérêt global et à limiter la volatilité dans le temps de la marge d'intérêts en évitant des concentrations de risque importantes sur certaines maturités.

Les limites encadrant le risque de taux sont validées par le Conseil d'Administration après examen par le Comité des risques.

IV. Exposition

L'exposition au risque de taux a évolué comme suit (GAPS synthétiques) :

En millions d'euros		1 an (*)	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
GAP	au	279	-549	-540	-251	84
31/12/2015						
GAP	au	291	-356	-107	-42	61
30/06/2016						

(*) année 1 moyennée sur 12 mois

- Un gap signé positivement correspond à un excédent de ressources taux fixe et donc un risque de baisse des taux
- Un gap signé négativement correspond à un excédent d'emplois taux fixe et donc un risque de hausse des taux

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale est exposée, sur la première année glissante, à une baisse des taux de la zone euro et perdrait 3 millions d'euros pour une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base soit une baisse de 0,3% du PNB 2015.

Sur l'ensemble des années futures, la Caisse régionale est exposée à une baisse des taux. L'impact cumulé sur les 30 prochaines années d'une baisse de 2% s'élève à 234 millions d'euros, soit 5,20% des fonds propres.

4.4.2. Risque de change

Conformément aux règles internes du Groupe, la Caisse régionale n'a pas vocation à porter de risque de change dans son bilan.

Les opérations de change réalisées avec la clientèle font l'objet d'une couverture systématique. Un dispositif de contrôle permet de s'assurer de l'application de cette politique.

4.4.3. Risque de liquidité et financement

Le risque de liquidité désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

I. Objectifs et politique

L'objectif de la Caisse régionale en matière de gestion de sa liquidité est d'être en situation de pouvoir faire face à tous types de situation de crise de liquidité sur des périodes de temps prolongées.

Pour ce faire, la Caisse régionale s'appuie sur le système interne de gestion et d'encadrement du risque de liquidité du Groupe Crédit Agricole.

Ce système comprend des indicateurs, des limites et seuils d'alerte.

Le système intègre également le respect des contraintes réglementaires relatives à la liquidité, notamment le LCR (« Liquidity Coverage Ratio »).

II. Méthodologie

Le système de gestion et d'encadrement de la liquidité est structuré autour d'indicateurs :

- les indicateurs de court terme, constitués notamment des simulations de scénarios de crise et dont l'objet est d'encadrer l'échéancement et le volume des refinancements court terme en fonction des réserves de liquidité, des flux de trésorerie engendrés par l'activité commerciale et de l'amortissement de la dette long terme,
- les indicateurs de long terme, qui permettent de mesurer et d'encadrer l'échéancement de la dette long terme : les concentrations d'échéances sont soumises au respect de limites afin d'anticiper les besoins de refinancement et de prévenir le risque de non-renouvellement du refinancement de marché.

Dans le cadre des relations financières internes au Groupe Crédit Agricole, un dispositif de surveillance et de gestion du risque de liquidité du groupe vient en complément des obligations réglementaires. Cet encadrement s'opère en distinguant le risque de liquidité à court terme du risque de liquidité à moyen long terme.

En ce qui concerne l'encadrement du risque de liquidité à court terme, les différentes entités du groupe sont dotées d'une limite de refinancement à court terme. Cette limite constitue une enveloppe maximum de refinancement de marché à court terme. Elle est ventilée sur plusieurs plages de maturité : à 1 jour (CCT), à 1 semaine, à 1 mois, à 3 mois, au-delà de 6 mois et jusqu'à 1 an.

En ce qui concerne l'encadrement du risque de liquidité à moyen terme, le dispositif impose le respect de limites en concentration d'échéances.

Depuis le mois de mars 2014, les établissements de crédit de la zone euro ont l'obligation de transmettre à leurs superviseurs les reportings du Liquidity Coverage Ratio (LCR) définis par l'EBA (European Banking Authority). Le LCR a pour objectif de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des banques en veillant à ce qu'elles disposent d'un encours suffisant d'actifs liquides

de haute qualité (HQLA, High Quality Liquid Assets) non grevés pouvant être convertis en liquidités, facilement et immédiatement, sur des marchés privés, dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours calendaires.

Les établissements de crédit sont assujettis à une limite sur ce ratio qui s'élève à 70 % depuis le 1^{er} janvier 2016 et qui progressera à 80% au 1^{er} janvier 2017 puis 100% au 1^{er} janvier 2018.

La Caisse régionale s'est définie un plan de convergence de son ratio LCR pour respecter ces contraintes.

Au 30 juin 2016, son ratio LCR s'élève à 88%.

III. Gestion de la liquidité

La Caisse régionale gère son refinancement avec comme objectifs, d'une part, le respect de l'ensemble des limites et seuils d'alerte encadrant le risque de liquidité et, d'autre part, l'optimisation de son coût pour stabiliser la marge d'intérêts dans le contexte actuel de taux bas.

Pour ce faire, la Caisse régionale adopte une gestion active de son refinancement qui tient compte de l'évolution de l'activité clientèle et qui s'appuie sur différentes sources de refinancement :

- Certificats de dépôts,
- Emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole SA,
- Financements sécurisés auprès de Crédit Agricole SA.

4.4.4. Politique de couverture

Au sein de la Caisse régionale, l'utilisation d'instruments dérivés répond à deux objectifs principaux :

- Apporter une réponse aux besoins des clients
- Gérer les risques de taux et de change de la Caisse

I. Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les opérations de couverture de flux de trésorerie du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprennent les couvertures liées aux émissions de titres de créances négociables et d'avances spécifiques.

II. Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres et de dépôts à taux fixes.

Macro-couverture de juste valeur :

Dans le cadre de la couverture du risque de taux global, la gestion actif-passif est amenée à initier des opérations de couverture de juste valeur.

Les opérations mises en place concernent essentiellement la couverture de ressources clientèle (dépôts à vue, dépôts à terme, émissions de titres, livrets) et la couverture de crédits à taux fixes.

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts par plage de maturités. Ces échéancements sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et, lorsqu'elles n'existent pas, des conventions de liquidité de ces produits retenues au niveau du Groupe Crédit Agricole.

Les tests d'efficacité pour la macro-couverture de juste valeur sont effectués, au moins trimestriellement, sur des positions brutes de swaps et d'éléments couverts.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert ne met pas en évidence de sur-couverture a posteriori.

Il convient également de s'assurer qu'en cours de période, les nouveaux swaps ne créent pas de situation de sur-couverture sur la base de l'encours initialement couvert.

Portefeuille de micro-couverture de Fair Value Hedge (FVH)

Ce portefeuille comporte principalement les couvertures de risque de taux des titres éligibles au LCR.

La limite en encours de ce portefeuille a été fixée à 2 800 millions d'euros.

Son encours en montant notionnel est de 2 449 millions d'euros au 30 juin 2016.

III. Conditions de l'investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale n'a pas de relations de couverture d'investissement net en devise.

4.5. Risques opérationnels

4.5.1. Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique exclu.

4.5.2. Principales évolutions et/ou actions

I. Organisation et dispositif de surveillance des risques

En ce qui concerne l'organisation du suivi des risques opérationnels, les actions restant à mettre en place sur 2016 concernent :

- les plans d'action résultant de l'analyse de la cartographie des risques opérationnels 2015,
- la formation des éventuelles nouvelles unités déclarantes au dispositif des risques opérationnels et à la saisie de la collecte RO dans le nouvel outil RCP/ Olimpia,
- la campagne de la cotation des scénarii majeurs à terminer pour le 1^{er} septembre 2016,
- la nouvelle campagne cartographie 2016 des risques opérationnels à débiter en octobre 2016.

II. Méthodologie

➤ Processus de Collecte

Le processus de collecte des pertes est un dispositif décentralisé auprès d'Unités Déclarantes, qui sont au nombre de 53.

Le traitement de la collecte RO est effectué mensuellement par le gestionnaire des risques opérationnels. Le manager risques opérationnels (MRO) anime, contrôle et valide (notamment en coordination avec la comptabilité) le recensement des incidents, en appliquant la méthodologie Groupe. La saisie de la collecte s'effectue dans un outil national ad-hoc.

Le tableau de bord reprenant l'ensemble des incidents déclarés est transmis trimestriellement à la Direction Générale et aux membres du Conseil de Direction ; dans celui-ci sont mentionnés les faits marquants, l'analyse du coût du risque opérationnel et le fonctionnement du dispositif de collecte. Les principaux éléments ont été présentés au Comité de Contrôle Interne du 10 juin 2016.

➤ Surveillance du dispositif risques opérationnels

Le reporting des alertes Risques Opérationnels mis en place, a pour objectif de présenter à la Direction Générale les incidents ayant une conséquence financière supérieure ou égale à 150 milliers d'euros (définitive ou estimée) et/ou un risque d'image supérieur ou égal à 1 000 clients.

Dans ce cadre, 9 procédures d'alerte dont 2 sans conséquences financières avérées, ont été déclenchées sur le premier semestre 2016.

En complément du dispositif d'alerte existant, la Caisse régionale a fait valider en Conseil d'administration du 6 avril 2016, le seuil de déclenchement d'alerte sur un risque opérationnel constitutif d'un incident significatif (0,5 % des fonds propres de base au 31 décembre 2015, soit 22,45 millions d'euros).

➤ **Scénarii risques majeurs**

La campagne scénarii risques majeurs débutée le 03 juin 2016 se terminera 1^{er} septembre 2016. 14 scénarii majeurs sur 17 ont été retenus et validés au Comité de Contrôle Interne du 10 juin 2016.

➤ **Cartographie des risques**

Une campagne de cartographie des risques sur 2015 a été menée de novembre 2015 à janvier 2016 qui donnera lieu à la rédaction d'une synthèse et à des plans d'actions à mettre en place sur l'exercice 2016. 3 573 risques pour 295 processus ont été cotés.

➤ **Exigence en fonds propres**

Crédit Agricole SA a calculé le montant des exigences en fonds propres de la Caisse régionale, au titre des risques opérationnels pour 2015.

L'AFP (exigence en fonds propres) en méthode AMA (Advanced Measurement Approach) ressort à 45,4 millions d'euros (pour la Caisse régionale et ses Caisses Locales).

L'AFP en méthode TSA (The Standard Approach) est de 1,0 millions d'euros pour ses filiales (Socadif, Bercy Participation, Bercy Champ de Mars).

L'AFP total est de 46,5 millions d'euros, ce qui représente 4,81% du PNB (AMA+TSA) de la Caisse Régionale.

4.5.3. Plan de continuité d'activité « Crue De Seine »

Le dispositif de continuité d'activités de la Caisse régionale (PCA) s'inscrit dans la politique générale de continuité d'activités du Groupe Crédit Agricole et a pour objectif de permettre une gestion adaptée et cohérente de situations qui pourraient affecter ses activités.

Les sinistres que doit gérer le Groupe relèvent d'une typologie propre, en fonction de leur nature et de leur étendue.

En cohérence avec les risques opérationnels, deux natures de sinistres sont retenues par la Caisse régionale:

- Le sinistre localisé : Il s'agit d'une crise d'ampleur modérée sur le plan géographique (par exemple un bâtiment ou un campus). L'incendie d'un bâtiment ou d'une partie, une alerte à la bombe nécessitant l'évacuation d'un bâtiment, une coupure électrique prolongée locale sont des exemples d'événements pouvant entraîner une crise localisée et souvent soudaine.
- Le sinistre systémique : c'est un sinistre tel que toute une zone géographique (Département, ensemble de départements, région Parisienne,...) est atteinte. Les impacts d'un tel sinistre s'étendent à tout ou partie des entreprises, des services publics et les opérateurs critiques de la zone touchée. Une crue centennale de la Seine pour l'Île-de-France, correspondrait à un tel sinistre. La Caisse régionale est particulièrement exposée à ce sinistre du fait de la localisation de son siège sur les bords de Seine.

La Caisse régionale poursuit en 2016 ses actions de préparation dans le domaine du Plan de Continuité d'Activité dont le PCA Crue de Seine. Des tests de replis utilisateurs ont été effectués au cours du 1^{er} semestre 2016 avec l'objectif de couvrir 100% des activités essentielles dans un délai de 18 mois.

Au cours de ce semestre, un premier test impromptu de repli a également été réalisé sur 5 services du siège. Les utilisateurs ne connaissaient pas la date du test et ont été repliés en cours de journée sur le site du Lendit à Saint Denis. Ce test a été considéré comme concluant, l'objectif pour 2017 est d'augmenter le nombre de personnes et de services pour tester la capacité totale du site.

4.6. Risques de non-conformité.

Une approche de la conformité fondée sur l'évaluation du risque de non-conformité

Divers canaux de remontée des dysfonctionnements, notamment le Service Client, le Contrôle Périodique et le Contrôle Permanent, ainsi que les contrôles que lui-même effectue, doivent permettre au Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI) d'obtenir des indicateurs de non-conformité.

Les risques de non-conformité sont systématiquement évoqués avec les directions opérationnelles à l'occasion des réunions périodiques organisées par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent, avec la participation du RCSI et du Département Juridique.

Par ailleurs, la Conformité contribue à la validation des cotations des risques de non-conformité réalisée dans le cadre de la mise à jour de la cartographie pilotée par le Manager Risques Opérationnels.

L'information reçue par le RCSI des différents canaux de remontée des dysfonctionnements fait encore apparaître le défaut de conseil comme un risque significatif de non-conformité.

Le plan d'action mis en place afin de diminuer ce risque s'établit autour de deux axes principaux :

- la formation, et l'accompagnement des collaborateurs,
- les contrôles de commercialisation.

Prévention du risque de non-conformité par la formation, le conseil et l'accompagnement : la diffusion des règles de bonnes pratiques au sein de la Caisse régionale

Le RCSI communique sur les obligations réglementaires et l'intégration de la conformité en tant que facteur de développement d'une nouvelle relation durable avec le client.

Au cœur de cette communication se situe le dispositif des « leaders de la conformité », mis en place en 2011 et élargi en 2014 : des directeurs d'agence, des représentants des Pôles Patrimoniaux et des moniteurs des Directions Régionales sont nommés pour devenir, auprès des autres directeurs d'agence de leur secteur, des conseillers de gestion en patrimoine, de leurs collègues formateurs, les animateurs de l'ensemble des sujets traitant de conformité. Ils diffusent ainsi l'esprit de conformité à l'ensemble du réseau.

De même, des actions de formation à la conformité sont assurées en présentiel auprès des collaborateurs de la banque, notamment dans le cadre de viviers de collaborateurs promus.

Par ailleurs, le RCSI est présent dans l'accompagnement de la politique commerciale de la Caisse régionale.

L'appropriation des outils conformes à la réglementation MIF (Questionnaire Connaissance et Expérience, démarche de vente conseil avec l'Entretien Epargne) permet de sécuriser davantage la commercialisation des produits financiers, et de mieux établir la réalité et la traçabilité du devoir de conseil.

Les résultats portant sur la Conformité des bilans conseils issus de l'utilisation de l'outil « Entretien Epargne » (antérieurement appelé « Vente Personnalisée »), obtenus dans le cadre de contrôles de commercialisation en 2014, ont amené la Direction Générale à valider un plan d'action général visant la réappropriation de cet outil au sein du réseau (formation et information des collaborateurs, contrôle et pilotage, optimisation de la matrice). Ce plan a été déployé en 2015 ; il est poursuivi et renforcé en 2016, en vue de favoriser une meilleure connaissance des produits et procédures par les collaborateurs. Un effort particulier a été mené sur les parts sociales.

En outre, le dispositif NAP (Nouvelles Activités et nouveaux Produits), dont la procédure resserrée datant de 2014 a été mise à jour au 1^{er} semestre 2016, permet, en amont de la mise en marché des nouveaux produits, d'en sécuriser la commercialisation.

Ce dispositif contribue à favoriser le conseil du bon produit au bon client par une attention particulière portée sur :

- la description des caractéristiques des produits,
- la clarté et la transparence de la communication,
- la mise en avant des risques pour le client,
- l'appropriation des connaissances par les collaborateurs (note de commercialisation et quizz),
- la validation des ciblage,
- la protection des « personnes fragiles »,
- les rappels aux obligations réglementaires.

A la demande du RCSI, les points de vigilance trouvent toute leur place dans la documentation adressée aux commerciaux.

D'une façon générale, le RCSI se tient à la disposition de toutes unités opérationnelles en vue de l'accompagnement au quotidien de ces dernières et de la diffusion de l'esprit conformité au sein de l'entreprise.

Enfin, au titre de la prévention des conflits d'intérêt, une Charte de Déontologie renforcée a été diffusée aux collaborateurs.

Cette Charte, signée par les collaborateurs concernés, constitue une déclinaison des règles contenues dans le Règlement Intérieur de la Caisse régionale et de la Charte de Déontologie du Groupe Crédit Agricole, et est destinée :

- d'une part, aux collaborateurs des marchés spécialisés (Banque Privée –conseillers en gestion de patrimoine et conseillers privés ; Professionnels ; Prescription Immobilière) ainsi qu'aux chargés d'affaires de la Direction des Entreprises, et les engage sur des règles renforcées de bonne pratique professionnelle.
- d'autre part, aux collaborateurs réalisant des opérations d'achats auprès de fournisseurs ou de prestataires, en application des dispositions des articles 2.4 et 2.5 de la Charte des Achats de la Caisse régionale.

Elle rappelle les règles de bonne pratique consistant :

- à refuser toute libéralité, cadeau ou prestation d'une valeur qui paraîtrait anormale, et pourrait représenter autre chose qu'une simple marque d'appréciation de la qualité du service rendu par le collaborateur dans le cadre de sa fonction.
- à s'interdire d'entretenir sciemment à titre personnel des relations financières ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, avec tout prospect, client ou fournisseur de la Caisse régionale ou du Groupe, avec lequel le collaborateur est en relation d'affaires.
- à refuser tout legs, donation, ou bénéfice d'assurance-vie, qui pourrait être fait par un prospect, client ou fournisseur de la Caisse régionale ou du Groupe, avec lequel le collaborateur est en relation d'affaires.
- à prêter une attention particulière à toutes invitations provenant d'un prospect, d'un client, ou d'un fournisseur avec lequel le collaborateur est en relation d'affaires.

Le contrôle du risque de non-conformité

A posteriori, le RCSI réalise des contrôles trimestriels sur la commercialisation de produits sélectionnés sur des critères de risque, et en particulier sur ceux qui ont fait l'objet d'une validation dans le cadre du processus NAP.

Il s'agit, sur la base d'échantillons, de vérifier la conformité des ventes et en particulier la prise en compte de la démarche MIF : qualification des clients avec le Questionnaire Connaissance-Expérience, utilisation de l'outil Vente Personnalisée afin d'évaluer l'adéquation de l'investissement avec la situation financière et les objectifs du client.

Il a été décidé de modifier le format des contrôles de commercialisation, en passant d'un contrôle trimestriel à trois contrôles trimestriels (sur des échantillons d'une quarantaine de souscriptions), afin de systématiser le dispositif sur une gamme plus étendue de produits. De même, les résultats de ces contrôles sont communiqués, à des fins pédagogiques, de manière beaucoup plus large.

La déclaration des risques de non-conformité détectés aux instances dirigeantes

Les résultats des contrôles de commercialisation sont systématiquement adressés à la Direction Générale dans le cadre des rapports trimestriels de la conformité.

Les risques détectés et dysfonctionnements manifestes font l'objet d'une présentation à l'occasion des Comités de Contrôle Interne trimestriels, réunissant notamment l'ensemble de la Direction Générale.

II. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2016

(Examinés par le Conseil d'administration du Crédit Agricole d'Ile-de-France en date du 27 juillet 2016)

CADRE GENERAL

PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est une société coopérative à capital variable, créée le 22 décembre 1901, régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et par le livre V du Code Rural, inscrite sur la liste des « Etablissements de crédit agréés en qualité de banques mutualistes ou coopératives ». Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est également une société de courtage d'assurances.

Son siège social est situé au 26, Quai de la Rapée, 75012 Paris.

Son numéro d'immatriculation est 775 665 615 RCS Paris. Le code APE est 651 D.

Le Certificat Coopératif d'Investissement du Crédit Agricole d'Ile-de-France est coté depuis 1988 au second marché de la Bourse de Paris (devenu Eurolist hors SRD) sous le code ISIN FR0000045528.

La Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France présente des comptes consolidés.

Ceux-ci intègrent les comptes individuels de la Caisse régionale, des 52 Caisses locales affiliées à la Caisse régionale ainsi que ceux de ses trois filiales (SOCADIF, Bercy Champs de Mars et Bercy Participation) (cf. note 11 Périmètre de consolidation au 30 juin 2016).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)	30/06/2015 Retraité (1)
Intérêts et produits assimilés	3.1	483 647	968 012	491 968
Intérêts et charges assimilées	3.1	-229 861	-443 661	-232 186
Commissions (produits)	3.2	246 325	483 790	242 626
Commissions (charges)	3.2	-43 537	-91 489	-44 180
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	6 088	3 804	-2 252
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	39 428	48 253	45 396
Produits des autres activités	3.5	4 276	10 522	4 199
Charges des autres activités	3.5	-2 315	-6 619	-2 738
PRODUIT NET BANCAIRE		504 051	972 612	502 833
Charges générales d'exploitation	3.6	-262 038	-477 282	-243 939
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-15 727	-36 985	-18 185
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		226 286	458 345	240 709
Coût du risque	3.8	-24 569	-32 280	-7 292
RESULTAT D'EXPLOITATION		201 717	426 065	233 417
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	23 220	-7 914	-2 105
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		224 937	418 151	231 312
Impôts sur les bénéfices		-67 118	-143 411	-70 936
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
RESULTAT NET		157 819	274 740	160 376
Participations ne donnant pas le contrôle		-168	830	647
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		157 987	273 910	159 729

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Notes	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)	30/06/2015 Retraité (1)
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat net	157 819	274 740	160 376
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	-3 012	2 274
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence		-3 012	2 274
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	1 037	-783
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées		-1 975	1 491
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11		
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	-4 159	19 093
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11	-3 029	8 352
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence		-7 188	27 445
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres-recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	2 075	-7 181
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées		-5 113	20 264
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres		-7 088	21 755
Résultat net et autres éléments du résultat global	150 731	296 495	188 691
Dont part du Groupe	150 843	295 269	188 448
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-112	1 226	243

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)
Caisse, banques centrales		113 833	124 984
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	148 307	121 117
Instruments dérivés de couverture		441 274	383 969
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	4 825 327	4 777 295
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	1 626 106	1 619 083
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	29 382 461	28 994 481
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		17 788	15 097
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	263 842	292 181
Actifs d'impôts courants et différés		187 383	150 257
Comptes de régularisation et actifs divers		538 020	808 958
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.8	22 559	23 168
Immobilisations corporelles	5.9	208 934	207 246
Immobilisations incorporelles	5.9	34 789	34 714
Ecarts d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF		37 810 623	37 552 550

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	118 996	89 951
Instruments dérivés de couverture		502 715	441 063
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	17 429 818	18 430 905
Dettes envers la clientèle	5.6	13 127 629	12 217 713
Dettes représentées par un titre	5.7	172 438	142 617
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		407 901	357 079
Passifs d'impôts courants et différés		74 044	828
Comptes de régularisation et passifs divers		722 693	747 076
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.10	123 627	107 862
Dettes subordonnées	5.7		
TOTAL DETTES		32 679 861	32 535 094
CAPITAUX PROPRES		5 130 762	5 017 456
Capitaux propres - part du Groupe		5 120 695	5 007 277
Capital et réserves liées		325 965	327 118
Réserves consolidées		4 548 964	4 311 326
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		87 779	94 923
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			
Résultat de l'exercice		157 987	273 910
Participations ne donnant pas le contrôle		10 067	10 179
TOTAL DU PASSIF		37 810 623	37 552 550

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

(2)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres autodétenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		
<i>(en milliers d'euros)</i>															
Capitaux propres au 1er janvier 2015 (2)	85 996	4 588 583	-3 231		4 671 348	78 857	-5 293	73 564	0	4 744 912	8076		876	8952	4 753 864
Augmentation de capital	2 608	-208			2 400			0	0	2 400			0	0	2 400
Variation des titres autodétenus			1 635		1 635			0	0	1 635			0	0	1 635
Emissions d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0			0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2015 d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0			0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2015		-36 382			-36 382			0	0	-36 382			0	0	-36 382
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0			0	0	0			0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle		0			0			0	0	0			0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions					0			0	0	0			0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	2 608	-36 590	1 635	0	-32 347	0	0	0	0	-32 347	0	0	0	0	-32 347
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						27 134	1 585	28 719	0	28 719			-404	-404	28 315
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0			0	0	0			0	0	0
Résultat du 1er semestre 2015					0			159 729	159 729	0	648		0	648	160 377
Autres variations		-1 071			-1 071			0	-1 071				0	0	-1 071
Capitaux propres au 30 juin 2015 (2)	88 604	4 550 922	-1 596	0	4 637 930	105 991	-3 708	102 283	159 729	4 889 842	8 724		472	9 196	4 909 138
Augmentation de capital	1 627				1 627			0	1 627				0	0	1 627
Variation des titres autodétenus					0			0	0	0			0	0	0
Emissions d'instruments de capitaux propres			-1 055		-1 055			0	-1 055	-1 055			0	0	-1 055
Rémunération du 2nd semestre 2015 d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0			0	0	0
Dividendes versés au 2nd semestre 2015					0			0	0	0			0	0	0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0			0	0	0			0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0			0	0	0			0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions					0			0	0	0			0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	1 627	0	-1 055	0	572	0	0	0	572	0	0	0	0	0	572
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-7 266	-94	-7 360	0	-7 360			800	800	-6 560
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0			0	0	0			0	0	0
Résultat du 2nd semestre 2015					0			114 181	114 181	183			0	183	114 364
Autres variations		-58			-58			0	-58				0	0	-58
Capitaux propres au 31 décembre 2015 (2)	90 231	4 550 864	-2 651	0	4 638 444	98 725	-3 802	94 923	273 910	5 007 277	8 907		1 272	10 179	5 017 456
Affectation du résultat 2015					273 910			0	-273 910	0			0	0	0
Capitaux propres au 1er janvier 2016 (2)	90 231	4 824 774	-2 651	0	4 912 354	98 725	-3 802	94 923	0	5 007 277	8 907		1 272	10 179	5 017 456
Augmentation de capital	1 663				1 663			0	1 663				0	0	1 663
Variation des titres autodétenus		42	-2 816		-2 774			0	-2 774				0	0	-2 774
Emissions d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0			0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2016 d'instruments de capitaux propres					0			0	0	0			0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2016		-36 314			-36 314			0	-36 314				0	0	-36 314
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0			0	0	0			0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0			0	0	0			0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions					0			0	0	0			0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	1 663	-36 272	-2 816	0	-37 425	0	0	0	-37 425	0	0	0	0	0	-37 425
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-5 169	-1 975	-7 144	0	-7 144			56	56	-7 088
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0			0	0	0			0	0	0
Résultat du 1er semestre 2016					0			157 987	157 987	-168			0	-168	157 819
Autres variations					0			0	0	0			0	0	0
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016	91 894	4 788 502	-5 467	0	4 874 929	93 556	-5 777	87 779	157 987	5 120 695	8 739		1 328	10 067	5 130 762

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle.

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2016	1er semestre 2015 Retraité (3)	31/12/2015 Retraité (3)
Résultat avant impôt	224 937	231 312	418 151
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	15 727	18 187	36 986
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	27 577	15 890	31 367
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-22 305	2 105	7 911
Résultat net des activités de financement			
Autres mouvements	8 121	-2 506	-5 904
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	29 120	33 676	70 360
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-1 098 432	852 230	1 283 292
Flux liés aux opérations avec la clientèle	531 329	-1 036 620	-1 389 324
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	29 436	-198 567	-315 386
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	252 035	251 550	71 472
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	-27 937	-75 429	-176 692
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-313 569	-206 836	-526 638
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	-59 512	58 152	-38 127
Flux liés aux participations (1)	-3 779	-6 609	-11 845
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	5 730	-22 150	-63 253
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	1 951	-28 759	-75 098
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-37 403	115 380	115 859
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement			
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-37 403	115 380	115 859
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-94 964	144 773	2 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	291 136	288 502	288 502
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	124 980	116 654	116 654
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	166 156	171 848	171 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	196 172	433 275	291 136
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	113 833	124 815	124 980
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	82 339	308 460	166 156
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-94 964	144 773	2 634

(*) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés).

(**) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole).

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2016, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Crédit Agricole d'Ile-de-France s'élève à -3 779 milliers d'euros portant notamment sur l'acquisition de 2 titres de participations (Vivalto Vie, Financière GN 2) et la cession d'un titre (Vivalrec) par Socadif (-3 733 milliers d'euros).

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend principalement le paiement des dividendes versés par le Crédit Agricole d'Ile-de-France à ses actionnaires, à hauteur de 35 436 milliers d'euros et le paiement des intérêts aux parts sociales à ses sociétaires pour 878 milliers d'euros pour le premier semestre 2016.

(3) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016. Celles-ci portent sur :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 :	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)		
- <u>IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</u> Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits		1 ^{er} février 2015 (1)	Oui
- <u>IFRS 3 Regroupements d'entreprises</u> Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels		1 ^{er} février 2015 (1)	Oui
- <u>IFRS 8 Secteurs opérationnels</u> Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs		1 ^{er} février 2015 (1)	Oui
- <u>IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</u> Clarifications sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles		1 ^{er} février 2015 (1)	Non
- <u>IAS 24 Information relative aux parties liées</u> Modification de la définition d'une partie liée		1 ^{er} février 2015 (1)	Oui

<p>Amendement à IAS 19 Avantages du personnel</p> <p>Régimes à prestations définies : précision sur la comptabilisation des cotisations des membres du personnel qui se rattachent aux services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service</p>	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1er février 2015 (1)	Oui
<p>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 41 Agriculture</p> <p>Evaluation d'un actif biologique selon IAS 41 s'il ne correspond pas à une plante productrice</p>	23 novembre 2015 (UE 2015/2113)	1er janvier 2016	Non
<p>Amendement à IFRS 11 Partenariats</p> <p>Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe selon IFRS 3 si les actifs acquis constituent un "business" au sens d'IFRS 3 et non un simple groupe d'actifs</p>	24 novembre 2015 (UE 2015/2173)	1er janvier 2016	Oui
<p>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</p> <p>Clarifications sur la méthode d'amortissement fondée sur le revenu (interdite sous IAS 16 et acceptable sous IAS 38)</p>	02 décembre 2015 (UE 2015/2231)	1er janvier 2016	Oui
<p>Améliorations des IFRS cycle 2012-2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente</u> Précision sur les modifications apportées à un plan de cession lorsqu'un actif non courant destiné à être cédé doit être reclassé en actif non courant destiné à être distribué, et réciproquement - <u>IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir</u> Clarification sur le maintien d'implication continue aux contrats de services dont la rémunération dépend de la performance des actifs transférés Informations non obligatoires pour les arrêts intermédiaires sur la compensation des actifs et passifs financiers - <u>IAS 19 Avantages du personnel</u> Précision sur le taux de rendement des obligations d'Etat utilisé pour l'actualisation de la dette actuarielle - <u>IAS 34 Information financière intermédiaire</u> Clarification sur l'emplacement possible des autres informations à fournir 	15 décembre 2015 (UE 2015/2343)	1er janvier 2016 1er janvier 2016 1er janvier 2016 1er janvier 2016	Oui Oui Oui Oui

Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers Objectif d'amélioration de la présentation d'informations	18 décembre 2015 (UE 2015/2406)	1er janvier 2016	Oui
Amendement IAS 27 Etats financiers individuels Autorisation à l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	18 décembre 2015 (UE 2015/2441)	1er janvier 2016	Non

(1) Soit à partir du 1^{er} janvier 2016 dans le Groupe.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et n'ont donc pas été appliquées par le Groupe au 30 juin 2016.

Cela concerne en particulier les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

La norme IFRS 9 Instruments Financiers publiée est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 devrait entrer en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Le Groupe s'est organisé pour mettre en œuvre cette norme dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances et risques ainsi que l'ensemble des entités concernées. Dès début 2015, le Groupe a lancé des travaux de diagnostic des principaux enjeux de la norme IFRS 9. Les analyses ont prioritairement porté sur les changements induits par :

- Les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers ;
- La refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Elle repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

A ce stade de l'avancement du projet, le Groupe reste entièrement mobilisé sur la définition des options structurantes liées à l'interprétation de la norme. Parallèlement, le Groupe est entré dans une phase de déclinaison opérationnelle en vue du déploiement des premières évolutions d'architecture des systèmes d'information à partir du second semestre 2016.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 en même temps que l'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires. Elle remplacera les normes IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations IFRIC

13, Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme IFRS 15 regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Une étude d'impact de la mise œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée au second semestre 2016. Néanmoins, en première analyse, le groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée en 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie, à IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au groupe Crédit Agricole au 1^{er} janvier 2017, tandis que l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable au 1^{er} janvier 2018, ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'UE.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 du Crédit Agricole d'Ile-de-France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

Conformément à IFRS 3, la juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis peut être ajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation qui ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition. Par conséquent les écarts d'acquisition présentés dans ce paragraphe peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs dans ce délai.

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2016 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en notes 9 et 11 Périmètre de consolidation au 30 juin 2016.

Il est à noter que le périmètre de consolidation du Crédit Agricole d'Ile-de-France a évolué au cours du 1^{er} semestre 2016 avec

- la dissolution de 3 fonds dédiés :
 - CPR Diversifié 1
 - AMUNDI Diversifié 1
 - BFT Diversifié 1
- l'intégration de ses 52 Caisses locales

Il a été décidé d'homogénéiser le périmètre de publication des comptes consolidés du Crédit Agricole d'Ile-de-France avec son périmètre prudentiel. Cela se traduit donc par l'intégration de ses 52 Caisses locales affiliées (cf. liste reprise en Note 11).

Pour l'ensemble des notes présentées ci-dessous, au niveau des tableaux, les montants donnés au titre des années précédentes sont des montants retraités suite à l'entrée des Caisses locales dans le périmètre de consolidation.

Dans le cadre de la simplification de la structure du Groupe Crédit Agricole, un projet est en cours afin de procéder à un reclassement des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et des Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») actuellement détenus par Crédit Agricole S.A dans une holding (« Sacam Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales. Le rachat par « Sacam Mutualisation » de la majorité des CCI/CCA actuellement détenus par Crédit Agricole SA est estimé à un montant préliminaire de 18 milliards d'euros (valeur estimée au 31 décembre 2015, à ajuster en fonction de l'évolution des capitaux propres des Caisses régionales entre cette date et la date de réalisation de l'opération). Le financement de « Sacam Mutualisation » se fera via un apport en capital des Caisses régionales (souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital lui permettant d'acquérir les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole SA). Des prêts à moyen et long termes de Crédit Agricole SA pour un montant total d'environ 11 milliards d'euros au taux de 2,15% seront faits aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de « Sacam Mutualisation ».

Cette opération, qui fait l'objet d'une lettre d'intention signée par l'ensemble des parties prenantes mi-février, s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe, d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales et permettra le maintien et le renforcement de la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existe déjà aujourd'hui indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole SA dans les Caisses régionales et de la garantie Switch CCI/CCA.

Cette opération est sans incidence sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Sa réalisation prévue au troisième trimestre 2016 entrainera le débouclage de la garantie Switch pour sa composante couvrant les CCI/CCA et le remboursement du dépôt auprès de Crédit Agricole SA relatif à cette garantie (5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales et 194,9 millions d'euros pour le Crédit Agricole d'Ile-de-France).

3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (3)	30/06/2015 Retraité (3)
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 324	3 763	4 550
Sur opérations internes au Crédit Agricole	27 303	53 153	27 722
Sur opérations avec la clientèle	370 869	819 544	415 002
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	13 247	26 226	12 256
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 809	5 776	3 072
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	69 095	59 550	29 366
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	483 647	968 012	491 968
Sur opérations avec les établissements de crédit	-600	-1 099	-711
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-121 313	-272 984	-135 338
Sur opérations avec la clientèle	-29 825	-68 128	-47 354
Sur dettes représentées par un titre	-64	-1 286	-1 012
Sur dettes subordonnées			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-77 996	-99 819	-47 771
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-63	-345	
Charges d'intérêts	-229 861	-443 661	-232 186

(1) dont 2 408 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2016 contre 8 207 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 4 137 milliers d'euros au 30 juin 2015.

(2) dont 998 milliers d'euros au 30 juin 2016 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 2 309 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 1 163 milliers d'euros au 30 juin 2015.

(3) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2016			31/12/2015			30/06/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	815	-5 340	-4 525	2 270	-2 913	-643	1 086	-978	108
Sur opérations internes au Crédit Agricole	29 221	-16 947	12 274	63 801	-35 667	28 134	33 065	-18 723	14 342
Sur opérations avec la clientèle	64 705	-1 332	63 373	115 160	-2 986	112 174	60 771	-1 408	59 363
Sur opérations sur titres	0	-17	-17	0	-40	-40	0	-20	-20
Sur opérations de change	72	0	72	175	0	175	92	0	92
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan			0			0			0
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	147 420	-19 866	127 554	294 309	-49 802	244 507	143 668	-23 033	120 635
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	4 092	-35	4 057	8 075	-81	7 994	3 944	-18	3 926
Produits nets des commissions	246 325	-43 537	202 788	483 790	-91 489	392 301	242 626	-44 180	198 446

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus			
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	6 724	-5 267	-6 380
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-1 811	3 526	787
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	2 207	3 717	1 748
Résultat de la comptabilité de couverture	-1 032	1 828	1 593
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6 088	3 804	-2 252

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	436 240	-433 270	2 970
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	217 618	-147 269	70 349
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	218 622	-286 001	-67 379
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	799 476	-803 458	-3 982
Variations de juste valeur des éléments couverts	375 218	-424 114	-48 896
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	424 258	-379 344	44 914
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	3	-23	-20
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	3	-23	-20
Total Résultat de la comptabilité de couverture	1 235 719	-1 236 751	-1 032

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	441 091	-440 748	343
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	200 295	-226 357	-26 062
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	240 796	-214 391	26 405
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	775 784	-774 317	1 467
Variations de juste valeur des éléments couverts	398 550	-375 541	23 009
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	377 234	-398 776	-21 542
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	86	-68	18
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	86	-68	18
Total Résultat de la comptabilité de couverture	1 216 961	-1 215 133	1 828

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	427 935	-427 583	352
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	179 832	-244 622	-64 790
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	248 103	-182 961	65 142
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	759 554	-758 322	1 232
Variations de juste valeur des éléments couverts	396 004	-362 109	33 895
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	363 550	-396 213	-32 663
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	58	-49	9
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	58	-49	9
Total Résultat de la comptabilité de couverture	1 187 547	-1 185 954	1 593

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus	39 701	24 898	24 659
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	652	26 992	22 420
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) (2)	-925	-3 637	-1 683
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	39 428	48 253	45 396

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 Coût du risque

(2) Ce montant reprend notamment les dotations pour dépréciation durable enregistrée par Socadif pour -838 milliers d'euros (FIJA, Equip Aero, Argonaute et Come to Paris).

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-627	-1 264	-635
Autres produits (charges) nets	2 588	5 167	2 096
Produits (charges) des autres activités	1 961	3 903	1 461

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)	30/06/2015 Retraité (1)
Charges de personnel	-147 525	-288 526	-147 348
Impôts et taxes	-19 102	-22 943	-15 158
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-95 411	-165 813	-81 433
Charges générales d'exploitation	-262 038	-477 282	-243 939

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Salaires et traitements (1)	-69 813	-138 037	-69 330
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-8 288	-16 690	-8 295
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	-2 160	-3 450	-1 630
Autres charges sociales	-31 194	-63 120	-31 656
Intéressement et participation	-19 934	-36 083	-20 300
Impôts et taxes sur rémunération	-16 136	-31 146	-16 137
Total Charges de personnel	-147 525	-288 526	-147 348

(1) Au 30 juin 2016, tout comme au 31 décembre 2015, il n'y a pas de charges relatives aux paiements à base d'actions.

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dotations aux amortissements	-15 802	-39 413	-20 110
- immobilisations corporelles	-15 589	-39 048	-19 933
- immobilisations incorporelles	-213	-365	-177
Dotations (reprises) aux dépréciations	75	2 428	1 925
- immobilisations corporelles			
- immobilisations incorporelles	75	2 428	1 925
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-15 727	-36 985	-18 185

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-56 490	-79 405	-36 782
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-41 389	-64 506	-28 470
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-69	-184	-303
Risques et charges	-15 032	-14 715	-8 009
Reprises de provisions et de dépréciations	32 815	55 513	46 715
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	27 577	41 376	41 286
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	2	4	2
Engagements par signature	544	881	386
Risques et charges	4 692	13 252	5 041
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-23 675	-23 892	9 933
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-2 189	-13 135	-11 074
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 350	4 832	707
Décotes sur crédits restructurés	-54	-81	-36
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-1	-4	-6 822
Autres produits			
Coût du risque	-24 569	-32 280	-7 292

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	23 220	-7 914	-2 105
Plus-values de cession (1)	23 400	920	8
Moins-values de cession	-180	-8 834	-2 113
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	23 220	-7 914	-2 105

(1) Dont 22 293 milliers d'euros liés à la cession d'un immeuble rue Hector Malot à Paris.

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)	30/06/2015 Retraité (1)
Charge d'impôt courant	-70 274	-139 711	-67 854
Charge d'impôt différé	3 156	-3 700	-3 082
Charge d'impôt de la période	-67 118	-143 411	-70 936

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2016

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	224 937	34,43%	-77 446
Effet des différences permanentes		-5,99%	13 463
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit		0,00%	9
Effet des autres éléments		1,40%	-3 144
Taux et charge effectifs d'impôt		29,84%	-67 118

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéficiaires taxables en France au 30 juin 2016.

Au 31 décembre 2015 Retraité (1)

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	418 151	38,00%	-158 897
Effet des différences permanentes		-0,21%	888
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit		0,01%	-36
Effet des autres éléments		-3,50%	14 634
Taux et charge effectifs d'impôt		34,30%	-143 411

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéficiaires taxables en France au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2015 retraité (1)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	231 312	38,00%	-87 899
Effet des différences permanentes		-2,33%	5 380
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit		0,01%	-14
Effet des autres éléments		-5,01%	11 597
Taux et charge effectifs d'impôt		30,67%	-70 936

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéficiaires taxables en France au 30 juin 2015.

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-3 012	2 274	2 418
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	1 037	-783	-833
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-1 975	1 491	1 585
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	-4 159	19 093	29 627
Ecart de réévaluation de la période	-3 587	45 215	51 727
Transfert en résultat	-572	-26 122	-22 100
Autres variations			
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-3 029	8 352	9 292
Ecart de réévaluation de la période	-3 029	8 352	9 292
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	2 075	-7 181	-12 189
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	-5 113	20 264	26 730
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	-7 088	21 755	28 315
Dont part Groupe	-7 144	21 360	28 720
Dont participations ne donnant pas le contrôle	56	395	-405

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

(en milliers d'euros)	30/06/2016				Variation				31/12/2015			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-8 811	3 034	-5 777	-5 777	-3 012	1 037	-1 975	-1 975	-5 799	1 997	-3 802	-3 802
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-8 811	3 034	-5 777	-5 777	-3 012	1 037	-1 975	-1 975	-5 799	1 997	-3 802	-3 802
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-8 811	3 034	-5 777	-5 777	-3 012	1 037	-1 975	-1 975	-5 799	1 997	-3 802	-3 802
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	145 582	-26 021	119 561	118 233	-4 159	1 032	-3 127	-3 183	149 741	-27 053	122 688	121 416
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-37 637	12 960	-24 677	-24 677	-3 029	1 043	-1 986	-1 986	-34 608	11 917	-22 691	-22 691
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	107 945	-13 061	94 884	93 556	-7 188	2 075	-5 113	-5 169	115 133	-15 136	99 997	98 725
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	107 945	-13 061	94 884	93 556	-7 188	2 075	-5 113	-5 169	115 133	-15 136	99 997	98 725
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	99 134	-10 027	89 107	87 779	-10 200	3 112	-7 088	-7 144	109 334	-13 139	96 195	94 923

(en milliers d'euros)	31/12/2015				Variation				31/12/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-5 799	1 997	-3 802	-3 802	2 274	-783	1 491	1 491	-8 073	2 780	-5 293	-5 293
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-5 799	1 997	-3 802	-3 802	2 274	-783	1 491	1 491	-8 073	2 780	-5 293	-5 293
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-5 799	1 997	-3 802	-3 802	2 274	-783	1 491	1 491	-8 073	2 780	-5 293	-5 293
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	149 741	-27 053	122 688	121 416	19 093	-2 773	16 320	15 925	130 648	-24 280	106 368	105 492
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	-34 608	11 917	-22 691	-22 691	8 352	-4 408	3 944	3 944	-42 960	16 325	-26 635	-26 635
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	115 133	-15 136	99 997	98 725	27 445	-7 181	20 264	19 869	87 688	-7 955	79 733	78 857
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	115 133	-15 136	99 997	98 725	27 445	-7 181	20 264	19 869	87 688	-7 955	79 733	78 857
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	109 334	-13 139	96 195	94 923	29 719	-7 964	21 755	21 360	79 615	-5 175	74 440	73 564

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le secteur d'activité du Crédit Agricole d'Ile-de-France est celui de la Banque de proximité en France.

La clientèle du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme des produits d'assurance vie.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	116 006	88 060
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	32 301	33 057
Valeur au bilan	148 307	121 117
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Instruments dérivés	116 006	88 060
Valeur au bilan	116 006	88 060

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes	32 301	33 057
- Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	32 301	33 057
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Valeur au bilan	32 301	33 057

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	118 996	89 951
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	118 996	89 951

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	118 996	89 951
Total Passifs financiers détenus à des fins de transaction	118 996	89 951

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016			31/12/2015		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	617 716	29 376	-22 044	611 593	19 691	-12 216
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 065 236	121 610	-90 709	2 994 629	83 941	-57 657
Actions et autres titres à revenu variable	224 738	34 425	-5 288	257 876	44 020	-5 535
Titres de participation non consolidés	917 637	78 569	-357	913 197	77 567	-70
Total des titres disponibles à la vente	4 825 327	263 980	-118 398	4 777 295	225 219	-75 478
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	4 825 327	263 980	-118 398	4 777 295	225 219	-75 478
Impôts		-64 916	38 895		-51 449	24 396
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôt)		199 064	-79 503		173 770	-51 082

(1) dont 60 945 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances.

(2) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 739 823 milliers d'euros au 30 juin 2016. Le montant de la dépréciation s'établit à 18 434 milliers d'euros. Ces montants sont inchangés par rapport au 31 décembre 2015.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Etablissements de crédit		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	130 864	132 102
- Comptes et prêts	83 052	84 390
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	33 830	42 168
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>		
- Valeurs reçues en pension		
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés	47 812	47 712
- Autres prêts et créances		
Valeur brute	130 864	132 102
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	130 864	132 102
Opérations internes au Crédit Agricole		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	1 495 242	1 486 981
- Comptes ordinaires	249 046	226 763
- Comptes et avances à terme	1 246 196	1 260 218
- Prêts subordonnés		
Valeur brute	1 495 242	1 486 981
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	1 495 242	1 486 981
Valeur au bilan	1 626 106	1 619 083

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2016	31/12/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	5 642	5 533
- Titres non cotés sur un marché actif	5 642	5 533
Prêts et avances	29 789 075	29 396 718
- Créances commerciales	32 668	82 361
- Autres concours à la clientèle	29 177 611	28 515 525
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés		
- Créances nées d'opérations d'assurance directe		
- Créances nées d'opérations de réassurance		
- Avances en comptes courants d'associés	86 518	48 948
- Comptes ordinaires débiteurs	492 278	749 884
Valeur brute	29 794 717	29 402 251
Dépréciations	-412 256	-407 770
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	29 382 461	28 994 481
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute	0	0
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement	0	0
Valeur au bilan	29 382 461	28 994 481

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	2 695 346	64	-64		2 695 282
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	130 864				130 864
Grandes entreprises	7 570 275	139 531	-116 944	-40 374	7 412 957
Clientèle de détail	19 529 096	162 118	-71 625	-183 249	19 274 222
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	29 925 581	301 713	-188 633	-223 623	29 513 325

(1) dont encours restructurés pour 33 071 milliers d'euros.

	31/12/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	2 708 606	2 778	-1 428		2 707 178
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	132 102				132 102
Grandes entreprises	7 705 244	133 478	-114 125	-32 283	7 558 836
Clientèle de détail	18 988 401	164 214	-71 680	-188 254	18 728 467
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	29 534 353	300 470	-187 233	-220 537	29 126 583

(1) dont encours restructurés pour 38 715 milliers d'euros.

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	407 770	0	42 832	-38 346			412 256
<i>dont dépréciations collectives</i>	220 537	0	10 042	-6 956			223 623
Opérations de location financement							0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	60 962	0	925	-942			60 945
Autres actifs financiers	205	0	0	-2			203
Total Dépréciations des actifs financiers	468 937	0	43 757	-39 290	0	0	473 404

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	421 143		69 875	-83 248			407 770
<i>dont dépréciations collectives</i>	216 818		19 167	-15 448			220 537
Opérations de location financement							0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	60 158		3 637	-2 833			60 962
Autres actifs financiers	209			-4			205
Total Dépréciations des actifs financiers	481 510	0	73 512	-86 085	0	0	468 937

5.5. Exposition au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives du Crédit Agricole d'Ile-de-France au risque souverain sont les suivantes :

Activité bancaire

30/06/2015	Expositions nettes de dépréciations							
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne				24 469		24 469		24 469
Arabie Saoudite								
Belgique								
Brésil								
Chine								
Espagne		113 135				113 135		113 135
Etats Unis		446 803		56 635		503 438		503 438
France								
Grèce								
Hong Kong								
Irlande								
Italie		57 778		5 074		62 852		62 852
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Syrie								
Ukraine								
Venezuela								
Yemen								
Total	0	617 716	0	86 178	0	703 894	0	703 894

31/12/2015	Expositions nettes de dépréciations							
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne				24 936		24 936		24 936
Arabie Saoudite								
Belgique								
Brésil								
Chine								
Espagne		110 636				110 636		110 636
Etats Unis		443 302		56 497		499 799		499 799
France								
Grèce								
Hong Kong								
Irlande								
Italie		57 655		5 070		62 725		62 725
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Syrie								
Ukraine								
Venezuela								
Yemen								
Total	0	611 593	0	86 503	0	698 096	0	698 096

Dettes souveraines - Activité bancaire

Variations entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2015	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 30 juin 2016
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Espagne	110 636	2 941		-442				113 135
France	443 302	6 144		-2 643				446 803
Grèce								
Irlande								
Italie	57 655	619		-496				57 778
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente	611 593	9 704	0	-3 581	0	0	0	617 716
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Espagne								
France	56 497			138				56 635
Grèce								
Irlande								
Italie	5 070			4				5 074
Portugal								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	61 567	0	0	142	0	0	0	61 709
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	673 160	9 704	0	-3 439	0	0	0	679 425

Variations entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31 décembre 2014	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 31 décembre 2015
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Espagne		3 244		421			106 971	110 636
France	429 239	897		-7 937			21 103	443 302
Grèce								
Irlande								
Italie	6 264	2 508		-24			48 907	57 655
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente	435 503	6 649	0	-7 540	0	0	176 981	611 593
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Espagne								
France	56 495			2				56 497
Grèce								
Irlande								
Italie	5 061			9				5 070
Portugal								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	61 556	0	0	11	0	0	0	61 567
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	497 059	6 649	0	-7 529	0	0	176 981	673 160

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	247 929	150 012
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	200 183	102 323
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	247 929	150 012
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	460	422
Comptes et avances à terme	17 181 429	18 280 471
Total	17 181 889	18 280 893
Valeur au bilan	17 429 818	18 430 905

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	8 607 187	7 940 451
Comptes d'épargne à régime spécial	251 463	222 388
Autres dettes envers la clientèle	4 268 979	4 054 874
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	13 127 629	12 217 713

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015 Retraité (1)
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	2 215	2 391
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	170 223	140 226
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	172 438	142 617
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée		
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	0	0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Valeur brute	38 798		17	-10			38 805
Amortissements et dépréciations	-15 630		-627	11			-16 246
Valeur au bilan (1)	23 168	0	-610	1	0	0	22 559

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple.

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements (2)	31/12/2015
Valeur brute	2 926		109	-34		35 797	38 798
Amortissements et dépréciations	-1 225		-1 263	2		-13 144	-15 630
Valeur au bilan (1)	1 701	0	-1 154	-32	0	22 653	23 168

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple.

(2) Transfert des immobilisations détenues par Bercy Champs de Mars de la catégorie "immobilisations corporelles " vers les "immeubles de placement"

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti est estimée 39 615 milliers d'euros au 30 juin 2016 contre 39 620 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

(en milliers d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	Niveau 1		
Valorisation fondée sur des données observables	Niveau 2	39 615	39 620
Valorisation fondée sur des données non observables	Niveau 3		
Valeur de marché des immeubles de placement		39 615	39 620

Tous les immeubles de placement font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti au bilan.

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2015 Retraité (1)	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	649 574		69 157	-139 944			578 787
Amortissements et dépréciations (2)	-442 328		-15 590	88 065			-369 853
Valeur au bilan	207 246	0	53 567	-51 879	0	0	208 934
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	53 167		392	-180			53 379
Amortissements et dépréciations	-18 453		-908	771			-18 590
Valeur au bilan	34 714	0	-516	591	0	0	34 789

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

(2) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité (1)	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015 Retraité (1)
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	677 384		129 753	-121 766		-35 797	649 574
Amortissements et dépréciations (2)	-471 399		-39 047	54 974		13 144	-442 328
Valeur au bilan	205 985	0	90 706	-66 792	0	-22 653	207 246
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	60 942		1 052	-8 827			53 167
Amortissements et dépréciations	-20 667		-366	2 580			-18 453
Valeur au bilan	40 275	0	686	-6 247	0	0	34 714

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

(2) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

5.10. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Risques sur les produits épargne-logement	32 154							32 154
Risques d'exécution des engagements par signature	6 441		69		-544			5 966
Risques opérationnels	44 579		21 263	-1 356	-3 264			61 222
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	5 094						3 012	8 106
Litiges divers	2 592		103		-243			2 452
Participations	0							0
Restructurations	3 853				-526			3 327
Autres risques	13 149		1 550	-2 581	-1 718			10 400
Total	107 862	0	22 985	-3 937	-6 295	0	3 012	123 627

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Risques sur les produits épargne-logement	32 240				-86			32 154
Risques d'exécution des engagements par signature	7 138		184		-881			6 441
Risques opérationnels	50 415		10 194	-1 879	-14 151			44 579
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	8 142				-326		-2 722	5 094
Litiges divers	2 259		441		-108			2 592
Participations								0
Restructurations	5 733				-1 880			3 853
Autres risques	10 986		8 439	-5 156	-1 120			13 149
Total	116 913	0	19 258	-7 035	-18 552	0	-2 722	107 862

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 761 051	1 761 051
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 481 875	1 481 875
Ancienneté de plus de 10 ans	1 420 094	1 420 094
Total plans d'épargne-logement	4 663 020	4 663 020
Total comptes épargne-logement	721 201	721 201
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	5 384 221	5 384 221

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2016 pour les données au 30 juin 2016 et à fin novembre 2015 pour les données au 31 décembre 2015.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement :	20 186	20 186
Comptes épargne-logement :	57 742	57 742
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	77 928	77 928

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	9 750	9 750
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	5 453	5 453
Ancienneté de plus de 10 ans	16 951	16 951
Total plans d'épargne-logement	32 154	32 154
Total comptes épargne-logement		
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	32 154	32 154

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.11. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2016

Au 30 juin 2016, la répartition du capital et des droits de vote de la Caisse régionale est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	8 706 011	30,61%	0,00%
Dont part du Public	2 400 061	8,44%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	6 239 539	21,94%	
Dont part Autodétenue	66 411	0,23%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	926 565	3,26%	0,00%
Dont part du Public	926 565	3,26%	
Dont part Crédit Agricole S.A.			
Parts sociales	18 810 556	66,13%	100,00%
Dont 52 Caisses Locales	18 810 139	66,13%	86,67%
Dont 15 administrateurs de la CR	120	0,00%	5,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,33%
Dont Autres	296	0,00%	8,00%
Total	28 443 132	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 4 euros et le montant total du capital est de 113 773 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2015, l'Assemblée Générale du Crédit Agricole d'Ile-de-France du 31 mars 2016 a approuvé le versement d'un dividende net par titres de 3,70 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2012	3,20 €	3,20 €	2,78%
2013	3,40 €	3,40 €	2,46%
2014	3,70 €	3,70 €	1,89%
2015	3,70 €	3,70 €	1,80%

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a comptabilisé la somme de 36 314 milliers euros au titre de la distribution aux porteurs de capitaux propres pour l'exercice 2015.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Engagements donnés		
Engagements de financement	5 472 594	5 133 205
. Engagements en faveur des établissements de crédit	99 481	283 985
. Engagements en faveur de la clientèle	5 373 113	4 849 220
Ouverture de crédits confirmés	4 318 908	3 934 751
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	31 479	22 882
- <i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	4 287 429	3 911 869
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 054 205	914 469
Engagements de garantie	1 830 446	1 789 360
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	954 980	954 011
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	15 147	14 178
<i>Autres garanties (1)</i>	939 833	939 833
. Engagements d'ordre de la clientèle	875 466	835 349
<i>Cautions immobilières</i>	275 496	231 630
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	599 970	603 719
Engagements reçus		
Engagements de financement	424 113	43 147
. Engagements reçus des établissements de crédit	424 113	43 147
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	13 155 217	12 593 636
. Engagements reçus des établissements de crédit	7 378 220	7 182 730
. Engagements reçus de la clientèle	5 776 997	5 410 906
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	431 897	412 510
<i>Autres garanties reçues</i>	5 345 100	4 998 396

(1) Dont 939 833 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 578 056 milliers d'euros.

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) (1)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	11 054 664	11 690 521
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché		594
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs donnés en pension	7	
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	11 054 671	11 691 115
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés		
Titres et valeurs reçus en pension		
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	0	0

(1) Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 317 363 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 194 902 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2016, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté 11 054 664 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 11 690 521 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté :

- 5 757 372 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole SA dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 6 453 808 milliers d'euros au 31 décembre 2015 ;
- 1 496 955 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole SA dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 566 649 milliers d'euros au 31 décembre 2015 ;
- 3 800 337 milliers euros de créances à Crédit Agricole SA ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 3 670 064 milliers euros au 31 décembre 2015.

7. Reclassement d'instruments financiers

Reclassements effectués par le Crédit Agricole d'Ile-de-France

Comme les exercices précédents, le Crédit Agricole d'Ile-de-France n'a pas opéré en 2016 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	31 008 567	32 626 149	0	77 093	32 549 056
Créances sur les établissements de crédit	1 626 106	1 713 342	0	0	1 713 342
Comptes ordinaires et prêts JJ	282 876	282 851			282 851
Comptes et prêts à terme	1 295 418	1 377 969			1 377 969
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	47 812	52 522			52 522
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	29 382 461	30 912 807	0	77 093	30 835 714
Créances commerciales	32 668	32 623			32 623
Autres concours à la clientèle	28 801 346	30 312 308			30 312 308
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	5 642	5 277		5 277	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	71 816	71 816		71 816	
Comptes ordinaires débiteurs	470 989	490 783			490 783
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	263 842	269 208	269 208	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	86 178	90 128	90 128		
Obligations et autres titres à revenu fixe	177 664	179 080	179 080		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	31 272 409	32 895 357	269 208	77 093	32 549 056

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31 décembre 2015	Juste valeur au 31 décembre 2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	30 613 564	31 716 960	0	54 036	31 662 924
Créances sur les établissements de crédit	1 619 083	1 688 168	0	0	1 688 168
Comptes ordinaires et prêts JJ	268 931	268 876			268 876
Comptes et prêts à terme	1 302 440	1 370 131			1 370 131
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	47 712	49 161			49 161
Titres non cotés sur un marché actif		0			
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	28 994 481	30 028 792	0	54 036	29 974 756
Créances commerciales	82 361	82 108			82 108
Autres concours à la clientèle	28 145 155	29 144 345			29 144 345
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	5 533	5 389		5 389	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	34 689	48 647		48 647	
Comptes ordinaires débiteurs	726 743	748 303			748 303
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	292 181	296 597	296 597	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	86 503	90 569	90 569		
Obligations et autres titres à revenu fixe	205 678	206 028	206 028		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	30 905 745	32 013 557	296 597	54 036	31 662 924

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	17 429 818	18 028 684	0	18 028 684	0
Comptes ordinaires et emprunts JJ	200 636	200 512		200 512	
Comptes et emprunts à terme	17 229 175	17 828 165		17 828 165	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée	7	7		7	
Dettes envers la clientèle	13 127 629	12 979 568	0	12 979 568	0
Comptes ordinaires créditeurs	8 607 187	8 607 068		8 607 068	
Comptes d'épargne à régime spécial	251 463	251 463		251 463	
Autres dettes envers la clientèle	4 268 979	4 121 037		4 121 037	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	172 438	169 871	0	169 871	0
Dettes subordonnées					
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	30 729 885	31 178 123	0	31 178 123	0

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 31 décembre 2015 Retraité (1)	Juste valeur au 31 décembre 2015 Retraité (1)	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	18 430 905	18 780 692	0	18 780 692	0
Comptes ordinaires et emprunts JJ	102 745	102 720		102 720	
Comptes et emprunts à terme	18 328 160	18 677 972		18 677 972	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	12 217 713	12 107 700	0	12 107 700	0
Comptes ordinaires créditeurs	7 940 451	7 940 347		7 940 347	
Comptes d'épargne à régime spécial	222 388	222 388		222 388	
Autres dettes envers la clientèle	4 054 874	3 944 965		3 944 965	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	142 617	139 943	0	139 943	0
Dettes subordonnées					
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	30 791 235	31 028 335	0	31 028 335	0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, suite au changement du périmètre de consolidation, présenté note 9.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

(en milliers d'euros)	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	116 006	0	116 006	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0			
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
Instruments dérivés	116 006		116 006	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	32 301	0	32 301	0
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	32 301	0	32 301	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	32 301		32 301	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	4 825 327	3 795 280	1 030 047	0
Effets publics et valeurs assimilées	617 716	617 716		
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 065 236	3 065 236		
Actions et autres titres à revenu variable (1)	1 142 375	112 328	1 030 047	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	441 274	0	441 274	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	5 414 908	3 795 280	1 619 628	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

(1) Y compris 739 823 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût (cf. Titres à l'actif de la note 1.3 Principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers du 31 décembre 2015.

	31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	88 060	0	88 060	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0			
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
Instruments dérivés	88 060		88 060	
	0			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	33 057	0	33 057	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Valeurs reçues en pension	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	33 057	0	33 057	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0			
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	33 057		33 057	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	4 777 295	3 592 351	1 184 944	0
Effets publics et valeurs assimilées	611 593	611 593		
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 994 629	2 870 485	124 144	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	1 171 073	110 273	1 060 800	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	383 969	0	383 969	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	5 282 381	3 592 351	1 690 030	0
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

(1) Y compris 739 823 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	118 996	0	118 996	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	118 996		118 996	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur optio	0			
Instruments dérivés de couverture	502 715		502 715	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	621 711	0	621 711	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

	31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	89 951	0	89 951	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Instruments dérivés	89 951		89 951	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	
Instruments dérivés de couverture	441 063		441 063	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	531 014	0	531 014	0
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

Il n'y a pas eu de transfert vers ou à partir du niveau 3.

9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements

Compte de résultat

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

	31/12/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	31/12/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Intérêts et produits assimilés	968 012	0		968 012
Intérêts et charges assimilées	-446 244	2 583		-443 661
Commissions (produits)	483 790	0		483 790
Commissions (charges)	-91 489	0		-91 489
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 804	0		3 804
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	48 253	0		48 253
Produits des autres activités	10 522	0		10 522
Charges des autres activités	-6 619	0		-6 619
PRODUIT NET BANCAIRE	970 029	2 583	0	972 612
Charges générales d'exploitation	-475 928	-1 354		-477 282
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-36 985	0		-36 985
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	457 116	1 229	0	458 345
Coût du risque	-32 280	0		-32 280
RESULTAT D'EXPLOITATION	424 836	1 229	0	426 065
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-7 914	0		-7 914
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT	416 922	1 229	0	418 151
Impôts sur les bénéfices	-142 954	-457		-143 411
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
RESULTAT NET	273 968	772	0	274 740
Participations ne donnant pas le contrôle	830	0		830
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	273 138	772	0	273 910
Résultat par action <i>(en euros)</i> (1)				
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i> (1)				

(1) Correspond au résultat y compris résultat des activités abandonnées

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 30 juin 2015

	30/06/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	30/06/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Intérêts et produits assimilés	491 968	0		491 968
Intérêts et charges assimilées	-233 218	1 032		-232 186
Commissions (produits)	242 626	0		242 626
Commissions (charges)	-44 180	0		-44 180
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-2 252	0		-2 252
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	45 396	0		45 396
Produits des autres activités	4 199	0		4 199
Charges des autres activités	-2 738	0		-2 738
PRODUIT NET BANCAIRE	501 801	1 032	0	502 833
Charges générales d'exploitation	-243 082	-857		-243 939
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-18 185	0		-18 185
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	240 534	175	0	240 709
Coût du risque	-7 292	0		-7 292
RESULTAT D'EXPLOITATION	233 242	175	0	233 417
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2 105	0		-2 105
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT	231 137	175	0	231 312
Impôts sur les bénéfices	-70 800	-136		-70 936
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
RESULTAT NET	160 337	39	0	160 376
Participations ne donnant pas le contrôle	647	0		647
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	159 690	39	0	159 729
Résultat par action <i>(en euros)</i> (1)				
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i> (1)				

(1) Correspond au résultat y compris résultat des activités abandonnées

Résultat net et autres éléments du résultat global

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	31/12/2015 Retraité
Résultat net	273 968	772		274 740
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	2 274	0		2 274
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	2 274	0	0	2 274
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	-783	0		-783
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	1 491	0	0	1 491
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (2)	19 093	0		19 093
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	8 352	0		8 352
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	27 445	0	0	27 445
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-7 181	0		-7 181
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	20 264	0	0	20 264
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	21 755	0	0	21 755
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	295 723	772	0	296 495
Dont part du Groupe	294 497	772		295 269
Dont participations ne donnant pas le contrôle	1 226	0		1 226

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 30 juin 2015

(en milliers d'euros)	30/06/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	30/06/2015 retraité
Résultat net	160 337	39		160 376
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	2 418	0		2 418
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	2 418	0	0	2 418
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	-833	0		-833
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	1 585	0	0	1 585
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (2)	29 627	0		29 627
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	9 292	0		9 292
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	38 919	0	0	38 919
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-12 189	0		-12 189
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	26 730	0	0	26 730
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	28 315	0	0	28 315
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	188 652	39	0	188 691
Dont part du Groupe	188 409	39		188 448
Dont participations ne donnant pas le contrôle	243	0		243

Bilan Actif

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

	31/12/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	31/12/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Caisse, banques centrales	124 984	0		124 984
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	121 117	0		121 117
Instruments dérivés de couverture	383 969	0		383 969
Actifs financiers disponibles à la vente	4 777 295	0		4 777 295
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 619 083	0		1 619 083
Prêts et créances sur la clientèle	28 994 481	0		28 994 481
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	15 097	0		15 097
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	292 181	0		292 181
Actifs d'impôts courants et différés	150 938	-681		150 257
Comptes de régularisation et actifs divers	808 956	2		808 958
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	23 168	0		23 168
Immobilisations corporelles	207 243	3		207 246
Immobilisations incorporelles	34 714	0		34 714
Ecart d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF	37 553 226	-676	0	37 552 550

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 1er janvier 2015

	01/01/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	01/01/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Caisse, banques centrales	116 657	0		116 657
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	125 397	0		125 397
Instruments dérivés de couverture	398 372	0		398 372
Actifs financiers disponibles à la vente	4 974 525	0		4 974 525
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 808 703	0		1 808 703
Prêts et créances sur la clientèle	27 257 535	0		27 257 535
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	16 325	0		16 325
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	403 269	0		403 269
Actifs d'impôts courants et différés	125 297	189		125 486
Comptes de régularisation et actifs divers	790 566	5		790 571
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	1 701	0		1 701
Immobilisations corporelles	205 982	3		205 985
Immobilisations incorporelles	40 275	0		40 275
Ecart d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF	36 264 604	197	0	36 264 801

Bilan Passif

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

	31/12/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	31/12/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	89 951	0		89 951
Instruments dérivés de couverture	441 063	0		441 063
Dettes envers les établissements de crédit	18 450 657	-19 752		18 430 905
Dettes envers la clientèle	12 217 713	0		12 217 713
Dettes représentées par un titre	142 617	0		142 617
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	357 079	0		357 079
Passifs d'impôts courants et différés	828	0		828
Comptes de régularisation et passifs divers	746 459	617		747 076
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	107 862	0		107 862
Dettes subordonnées	117 432	-117 432		0
TOTAL DETTES	32 671 661	-136 567	0	32 535 094
CAPITAUX PROPRES	4 881 565	135 891	0	5 017 456
Capitaux propres - part du Groupe	4 871 386	135 891	0	5 007 277
Capital et réserves liées	350 659	-23 541		327 118
Réserves consolidées	4 152 665	158 661		4 311 326
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	94 924	-1		94 923
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice	273 138	772		273 910
Participations ne donnant pas le contrôle	10 179	0		10 179
TOTAL DU PASSIF	37 553 226	-676	0	37 552 550

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 1er janvier 2015

	01/01/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	01/01/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	92 089	0		92 089
Instruments dérivés de couverture	484 704	0		484 704
Dettes envers les établissements de crédit	17 346 958	-9 435		17 337 523
Dettes envers la clientèle	11 786 836	0		11 786 836
Dettes représentées par un titre	784 266	-121 949		662 317
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	383 271	0		383 271
Passifs d'impôts courants et différés	468	0		468
Comptes de régularisation et passifs divers	644 099	2 717		646 816
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	116 913	0		116 913
Dettes subordonnées				
TOTAL DETTES	31 639 604	-128 667	0	31 510 937
CAPITAUX PROPRES	4 625 000	128 864	0	4 753 864
Capitaux propres - part du Groupe	4 616 048	128 864	0	4 744 912
Capital et réserves liées	350 438	-27 927		322 511
Réserves consolidées	4 192 045	156 791		4 348 836
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	73 565	0		73 565
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice				
Participations ne donnant pas le contrôle	8 952	0		8 952
TOTAL DU PASSIF	36 264 604	197	0	36 264 801

Tableau des flux de trésorerie

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

	31/12/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	31/12/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Résultat avant impôt	418 151	-1 229		416 922
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	36 986	0		36 986
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	31 367	0		31 367
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence				
Résultat net des activités d'investissement	7 911	0		7 911
Résultat net des activités de financement	1 375	-1 375		
Autres mouvements	-5 802	-102		-5 904
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	71 837	-1 477	0	70 360
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 283 292			1 283 292
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 389 272	-52		-1 389 324
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-437 335	121 949		-315 386
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	71 467	5		71 472
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence				
Impôts versés	-176 345	-347		-176 692
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-648 193	121 555	0	-526 638
Flux provenant des activités abandonnées				
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	-158 205	118 849	0	-39 356
Flux liés aux participations	-11 845	0		-11 845
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-63 253	0		-63 253
Flux provenant des activités abandonnées				
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-75 098	0	0	-75 098
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	110 844	5 015		115 859
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	116 057	-116 057		0
Flux provenant des activités abandonnées				
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	226 901	-111 042	0	115 859
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-6 402	7 807	0	1 405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	279 113	9 389	0	288 502
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	116 654	0		116 654
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	162 459	9 389		171 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	271 482	19 654	0	291 136
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	124 980	0		124 980
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	146 502	19 654		166 156
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-7 631	10 265	0	2 634

(*) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés)

(**) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Impacts du changement de périmètre de consolidation au 30 juin 2015

	30/06/2015 Publié	Impact du changement de périmètre de consolidation	Impacts autres	30/06/2015 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Résultat avant impôt	231 137	175		231 312
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	18 187	0		18 187
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	15 890	0		15 890
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence				
Résultat net des activités d'investissement	2 105	0		2 105
Résultat net des activités de financement	8	-8		
Autres mouvements	-2 492	-14		-2 506
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	33 698	-22	0	33 676
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	852 330	-100		852 230
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 036 502	-118		-1 036 620
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-320 516	121 949		-198 567
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	251 547	3		251 550
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence		0		
Impôts versés	-75 082	-347		-75 429
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-328 223	121 387	0	-206 836
Flux provenant des activités abandonnées				
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	-63 388	121 540	0	58 152
Flux liés aux participations	-6 609	0		-6 609
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-22 150	0		-22 150
Flux provenant des activités abandonnées				
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-28 759	0	0	-28 759
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	111 992	3 388		115 380
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	116 560	-116 560		
Flux provenant des activités abandonnées				
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	228 552	-113 172	0	115 380
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	136 405	8 368	0	144 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	279 113	9 389	0	288 502
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	116 654	0		116 654
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	162 459	9 389		171 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	415 518	17 757	0	433 275
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	124 815	0		124 815
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	290 703	17 757		308 460
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	136 405	8 368	0	144 773

(*) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés)

(**) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

10. Parties liées

- **Participation du Crédit Agricole d'Ile-de-France aux émissions de Crédit Agricole Home Loan SFH (anciennement Crédit Agricole Covered Bonds).**

Afin de trouver de nouvelles sources de financement, le groupe Crédit Agricole a créé l'établissement CA Covered Bonds (CA CB) dont le rôle est d'emprunter sur les marchés financiers. CA CB a émis des emprunts garantis par les meilleurs crédits habitats des Caisses régionales. Depuis 2011, CA CB est devenu Crédit Agricole Home Loan SFH (Société de Financement de l'Habitat). La totalité des ressources empruntées par Crédit Agricole Home Loan SFH sur les marchés financiers est transférée aux CR sous forme d'avances spécifiques.

La quote-part reçue par le Crédit Agricole d'Ile-de-France sur les émissions de Crédit Agricole Home Loan SFH s'élève à 1 518,1 millions d'euros en 2016 et en contrepartie, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté à Crédit Agricole Home Loan SFH 2 129,2 millions d'euros de créances en garantie.

- **Distribution d'avances spécifiques CRH (Caisse de refinancement hypothécaire) par Crédit Agricole S.A..**

Crédit Agricole S.A. souscrit des emprunts auprès de la CRH, garantis par des crédits à l'habitat des Caisses régionales. Ces emprunts bénéficient entièrement aux Caisses régionales sous forme d'avances spécifiques.

Au 30 juin 2016, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 884,2 millions d'euros d'avances spécifiques CRH et il a apporté à la CRH un collatéral de 1 497,0 millions d'euros.

- **Distribution d'avances spécifiques BEI (Banque Européenne d'Investissement) par Crédit Agricole S.A..**

En mars 2010, une convention cadre intra-groupe de garantie financière a été signée entre Crédit Agricole S.A. et le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

La BEI met à disposition de Crédit Agricole S.A. des prêts. Le produit des prêts BEI est rétrocédé par Crédit Agricole S.A. au Crédit Agricole d'Ile-de-France sous forme d'avances, pour lui permettre de financer des investissements éligibles aux financements BEI et notamment des investissements réalisés par certaines collectivités publiques françaises et par des petites et moyennes entreprises françaises.

En garantie de ces avances, le Crédit Agricole d'Ile de France remet en pleine propriété des créances éligibles au profit de Crédit Agricole S.A.. Ces créances font l'objet par la suite de cessions Dailly au profit de la BEI.

Au 30 juin 2016, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 92,6 millions d'euros d'avances spécifiques BEI et il a apporté à Crédit Agricole S.A. au titre de la BEI un collatéral de 136,1 millions d'euros.

- **Distribution d'avances spécifiques CDC (Caisse des dépôts et consignations) par Crédit Agricole S.A..**

En juin 2011, une convention cadre intra-groupe de garantie financière a été signée entre Crédit Agricole S.A. et le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

La CDC met à disposition de Crédit Agricole S.A. des prêts. Le produit des prêts CDC est rétrocédé par Crédit Agricole S.A. au Crédit Agricole d'Ile-de-France sous forme d'avances, pour lui permettre de financer des investissements éligibles aux financements CDC et notamment des investissements réalisés par certaines collectivités publiques françaises ou associations.

En garantie de ces avances, le Crédit Agricole d'Ile de France remet en pleine propriété des créances éligibles au profit de Crédit Agricole S.A.. Ces créances font l'objet par la suite de cessions Dailly au profit de la CDC.

Au 30 juin 2016, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 590,6 millions d'euros d'avances spécifiques CDC et il a apporté à Crédit Agricole S.A. au titre de la CDC un collatéral de 497,4 millions d'euros.

- **Distribution d'avances spécifiques BDCE (Banque de Développement du Conseil de l'Europe) par Crédit Agricole S.A..**

CASA a développé un partenariat avec la Banque du Développement du Conseil de l'Europe (BDCE) en matière de financement qui se traduit par la signature d'une enveloppe de 100 millions d'euros. Cette ligne sera garantie par un apport de collatéral à due concurrence des prêts accordés.

Au 30 juin 2016, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole S.A. 0,8 million d'euros d'avances spécifiques BDCE et il a apporté à Crédit Agricole S.A. au titre de la BDCE un collatéral de 1,7 millions d'euros.

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2016

Périmètre de consolidation du Crédit Agricole d'Ile de France	Méthode de consolidation	Modification de périmètre	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
Sociétés d'investissement Socadif	Intégration Globale		France		Filiale	91,29%	91,29%	91,29%	91,29%
Divers									
52 Caisses Locales	Intégration Globale	Entrée dans le périmètre	France		Filiale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Société Technique de Titrisation	Intégration Globale		France		Entité structurée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Bercy Champ de Mars	Intégration Globale		France		Filiale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Bercy Participation	Intégration Globale		France		Filiale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CPR Diversifié 1	Intégration Globale	Sortie de périmètre	France		Entité structurée	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
BFT Diversifié 1	Intégration Globale	Sortie de périmètre	France		Entité structurée	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Amundi Diversifié 1	Intégration Globale	Sortie de périmètre	France		Entité structurée	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%

Par ailleurs, la liste des 52 Caisses locales est présentée ci-dessous :

Nom de la Caisse Locale	Siège Social		
Caisse locale d'Argenteuil	85, Avenue Gabriel Péri	95 100	ARGENTEUIL
Caisse locale de Bonnières	24, rue de la République	78 270	BONNIERES
Caisse locale des Bords de Marne	180, Grande Rue Charles de Gaulle	94 130	NOGENT SUR MARNE
Caisse locale de Boulogne St Cloud	16, Boulevard Voltaire	92 130	ISSY LES MOULINEAUX
Caisse locale de Clermont	45, rue de la République	60 600	CLERMONT
Caisse locale de Conflans-Ste-Honorine	8 Place de la Liberté	78 700	CONFLANS STE HONORINE
Caisse locale de Corbeil	16, rue Feray	91 100	CORBEIL
Caisse locale de Créteil	33 avenue Pierre Brossolette	94 000	CRETEIL
Caisse locale du Plateau Briard	41, Av du Général Leclerc	94 470	BOISSY ST LEGER
Caisse locale de Deuil-la-Barre et des communes environnantes	30, rue Charles de Gaulle	95 170	DEUIL LA BARRE
Caisse locale d'Ezanville	10 Ter, Grande Rue	95 460	EZANVILLE
Caisse locale d'Estrées-St-Denis	32, Av des Flandres	60 190	ESTREES ST DENIS
Caisse locale de Fort de Bicêtre	6, avenue Eugène Thomas	94 270	LE KREMLIN BICETRE
Caisse locale de Gonesse	25, Av de Général Leclerc	95 380	LOUVRES
Caisse locale de Houdan	16, Grande Rue	78 550	HOUDAN
Caisse locale de Lassigny	4, rue Saint Crépin	60 310	LASSIGNY
Caisse locale de Levallois	75 rue Voltaire	92 300	LEVALLOIS PERRET
Caisse locale de l'Isle Adam	7, rue de la libération	95 260	BEAUMONT SUR OISE
Caisse locale de la Vallée de l'Yvette	5, Place Charles Stéber	91 160	LONGJUMEAU
Caisse locale de Magny en Vexin	22, rue de Beauvais	95 420	MAGNY EN VEXIN
Caisse locale de Maignelay	4, Place du Général De Gaulle	60 420	MAIGNELAY
Caisse locale de Mantes-la-Jolie	23, Av de la République	78 200	MANTES LA JOLIE
Caisse locale de Saint-Denis	188, Avenue Jean Jaurès	93 000	BOBIGNY
Caisse locale de Marines	3, Place Ernest Peyron	95 460	MARINES
Caisse locale de Maule	29, Place du Général de Gaulle	78 580	MAULE
Caisse locale de Meulan en Yvelines	4, Place Brigitte Gros	78 250	MEULAN
Caisse locale de Montreuil	57, rue de Paris	93 100	MONTREUIL
Caisse locale de Croissy-Montesson	4, Place Paul Demange	78 360	MONTESSON
Caisse locale de Montfort l'Amaury	23, rue de Paris	78 490	MONTFORT L'AMAURY
Caisse locale de Monthéry	9, Place du Marché	91 310	MONTLHERY
Caisse locale de la région de Pontoise	10 Bis, rue Thiers	95 300	PONTOISE
Caisse locale du Pincerais	6, Place de la République	78 300	POISSY
Caisse locale de Sartrouville	80, Avenue Jean Jaurès	78 500	SARTROUVILLE
Caisse locale de la région du Sausseron	10 Bis, rue Thiers	95 300	PONTOISE
Caisse locale du Val de Bièvre	4, Av de la Division Leclerc	92 160	ANTONY
Caisse locale de Paris Concorde	16, rue de la Boétie	75 008	PARIS
Caisse locale de Paris Louvre	16 bis, Boulevard Sébastopol	75 004	PARIS
Caisse locale de Paris Trocadéro	126, rue Saint Charles	75 015	PARIS
Caisse locale de Paris Tour Eiffel	20, rue Hector Malot	75 012	PARIS
Caisse locale de Taverny	21, Av de la Gare	95 150	TAVERNY
Caisse locale de Versailles	7, Place Charost	78 000	VERSAILLES
Caisse locale de Lafayette	60, rue d'Amsterdam	75 009	PARIS
Caisse locale d'Arpajon	99, Grande Rue	91 290	ARPAJON
Caisse locale de Chevreuse	65-67, rue de la Division Leclerc	78 460	CHEVREUSE
Caisse locale de Dourdan	8, rue Émile Renault	91 410	DOURDAN
Caisse locale de la Ferté-Alais	5, rue Brunel	91 590	LA FERTE ALAIS
Caisse locale de Limours	6, rue Félicien Vallet	91 470	LIMOURS
Caisse locale des Deux Vallées	45, Grande Rue	91 720	MAISSE
Caisse locale de Rambouillet	11, rue Gosselin Lenôtre	78 120	RAMBOUILLET
Caisse locale de la région Sud-Essonne	75, Rue Nationale	91 670	ANGERVILLE
Caisse locale de Sceaux	102, rue Houdan	92 330	SCEAUX
Caisse locale d'Étampes	12, Carrefour des Religieuses	91 150	ETAMPES

12. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2016

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense, le 3 août 2016

Courbevoie, le 3 août 2016

KPMG Audit FS I

Mazars

Arnaud Bourdeille
Associé

Franck Boyer
Associé

IV. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

- M. Olivier Gavalda, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France,

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,
Le 27 juillet 2016

Olivier Gavalda
Le Directeur Général